

*Elaboration du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires pour un développement maîtrisé des sports de nature dans le département des Hautes-Alpes*



*Rapport de Phase 1  
Décembre 2013*

*Recueil des fiches ESI relatifs aux sports de nature  
dans le département des Hautes-Alpes*

*Fiches sites décollage et/ou atterrissage de vol libre*

## Sommaire

Briançonnais .....	3
Le Prorel.....	3
Pays des Ecrins.....	7
Puy Aillaud.....	7
Queyras .....	13
Ceillac .....	13
Embrunais-Savinois .....	18
Châteauroux (site de Serre Buzard) .....	18
Mont Guillaume.....	23
St Sauveur.....	28
Pierre Arnoux.....	32
Champsaur-Valgaudemar .....	37
Cairn (Orcières-Merlette) .....	37
Cuchon d’Ancelle.....	44
Les Richards.....	52
Gapençais .....	57
Chorges.....	57
La Batie-Neuve .....	62
Croupe de Charance .....	67
Pays du Buëch.....	71
la Longeagne.....	71
La montagne d’Oule .....	75
Montagne de Chabre.....	80

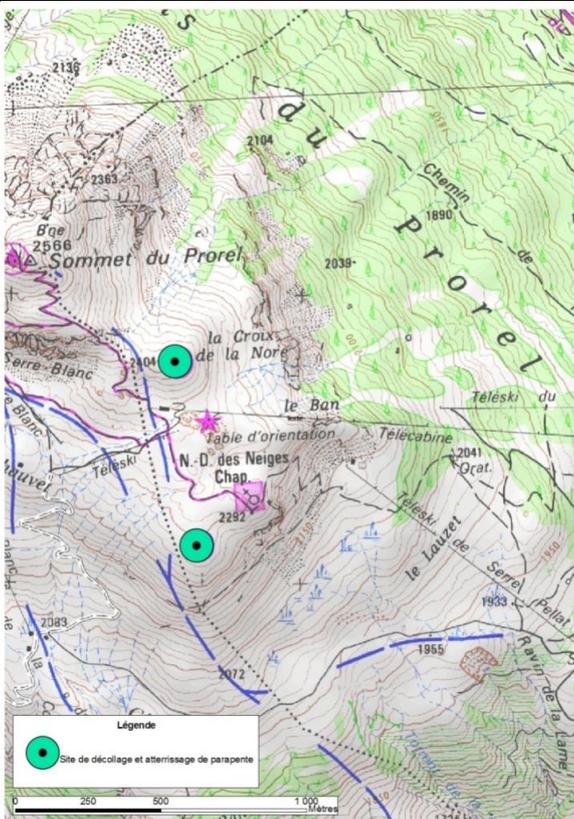
# Briançonnais

## Le Prorel

<b>Code du site :</b> VL-01-B	<b>LE PROREL – DECOLLAGE DE PARAPENTE</b>	<b>INDICATEUR</b>
----------------------------------	---	-------------------

			
---	---	--	--

<b>Activité</b>	Activité principale : vol libre Autres activités : randonnée pédestre	
<b>Labellisation</b>	Site labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Briançon / Puy-St-Pierre Briançonnais	

<b>Carte de l'ESI</b>	
-----------------------	--

<b>Coordonnées Lambert93</b>	Décollages : X=(1)983137 et(2) 983062 Y=(1)6428319 et (2)6428967	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollages : X= (1) 6,587719 et (2) 6,587145 Y= (1) 44,896161 et (2) 44,901927	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	N94 en direction de Briançon. Parking du télécabine du Prorel indiqué en arrivant à Briançon. Accès au site de pratique par le télécabine du Prorel.  Accès en train (gare de Briançon) + Bus de Briançon TUB + Télécabine	1 5
<b>Stationnement</b>	Un parking indiqué « parking du Prorel » (170 places), payant.  Stationnement payant dans les rues proches du télécabine du Prorel.	2 3
<b>Difficultés d'accès</b>	/	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Fréquentation observée au moment de la visite (le 03/08/2012, vers 10h00) :</b>  - 10 parapentistes  <b>Interprétation de la fréquentation :</b>  Le site semble très fréquenté, notamment le matin (l'après-midi, la brise étant trop forte, la pratique du vol libre est quasi inexistante)	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>5</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Décollage : Au niveau de l'aire de décollage : panneau de présentation des itinéraires de vol et de localisation des atterrissages.  Panneaux directionnels dès la sortie du télécabine pour signaler le décollage.  Atterrissage : à mi-pente du Prorel, mais n'est pas signalé.	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	Toilettes dans les locaux d'accueil du télécabine (station de départ)	
<b>Poubelles</b>	Poubelles classiques au niveau de la station de départ et d'arrivée du télécabine.	
<b>Autres</b>	Tous commerces à Briançon, hébergement, restauration.	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Par la télécabine du Prorel puis par un sentier signalé	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Décollage :  Une aire de décollage officialisée par une manche à air et un panneau de présentation des itinéraires de vol.  Une autre aire moins officielle, fréquemment utilisée.  L'utilisation de l'une ou l'autre de ces aires est dépendante des conditions	

	météorologiques.	
<b>Difficultés</b>	Brise forte l'après-midi.	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	/	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeu</b>	Espèces à enjeu : grands rapaces et grands mammifères (bouquetins, chamois,...)	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Impact potentiel : - Dérangement de la faune	
<b>Statut réglementaire</b>	/	
<b>Observations</b>		

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT :</b> Le site est très fréquenté.	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE :</b> Les impacts sur la faune sont potentiels et non avérés.	
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT :</b> La forte fréquentation associée à la nécessité d'utiliser le télécabine du Prorel pour accéder au site engendre des retombées économiques non négligeable. Le site est fréquenté par des prestataires.	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN :</b> La pratique du vol libre est importante dans le département des Hautes-Alpes. Les sites de pratique peuvent devenir une vitrine de département en les mettant plus en valeur.	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	Parcelle N° 22 (décollage) - NCs (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole)	



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<b>Préconisations</b>	/	
<b>Observations particulières</b>	Atterrissage à mi-pente du Prorel permettant d'enchaîner par temps calme de nombreux grands vols toute la journée en hiver, et pendant la matinée en été	

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		36
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

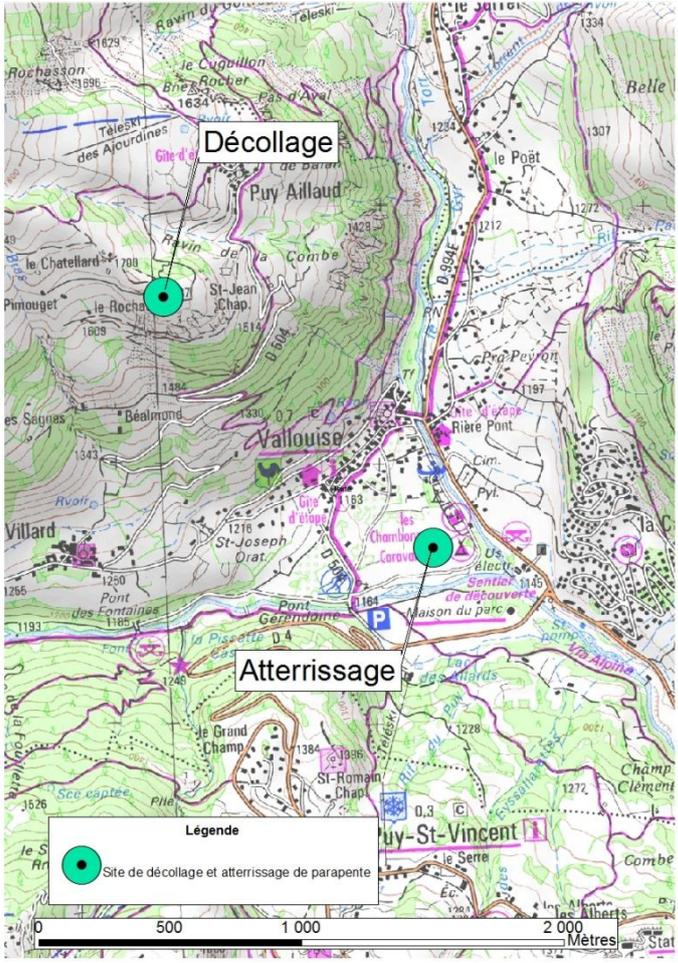
## Pays des Ecrins

### Puy Aillaud

<b>Code du site :</b> VL-03-PE	<b>PUY AILLAUD / VALLOUISE</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	--------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Labellisation</b>	Labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Vallouise Pays des Ecrins	

<p><b>Carte de l'ESI</b></p>		
<p><b>Coordonnées Lambert 93</b></p>	<p>Décollage : X=974639 Y=6422889</p> <p>Atterrissage : X=975667 Y=6421925</p>	
<p><b>Coordonnées GPS</b></p>	<p>Décollage : X= 6,477153 Y= 44,850737</p> <p>Atterrissage : X= 6,489611 Y= 44,841662</p>	

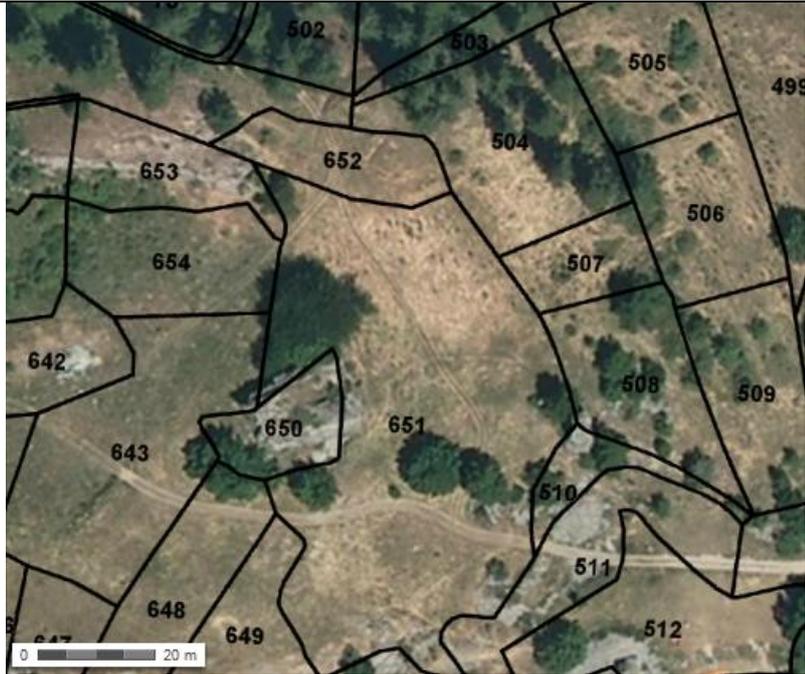
<p><b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b></p>		
<p><b>Accès</b></p>	<p>Décollage : D994E jusqu'à Vallouise puis D504 jusqu'à Puy Aillaud</p> <p>Atterrissage : D994E jusqu'à Vallouise puis route d'accès au camping. Gare à l'Argentière + Navette 05 Voyageur jusqu'à Vallouise</p>	<p>1 5</p>
<p><b>Stationnement</b></p>	<p>Décollage : Stationnement possible en bord de route au sommet du hameau de Puy Aillaud.</p>	<p>3</p>

	<p>Capacité : une dizaine de places.</p> <p>Atterrissage : Stationnement possible le long de la route menant au camping.</p> <p>Capacité : 150 places.</p>	
<b>Difficultés d'accès</b>	Décollage : Dans le hameau de Puy Aillaud, la route étroite rend le croisement difficile.	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation observée au moment de la visite (01/08/2012 aux alentours de 15h) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 voitures</li> <li>- Aucun pratiquant de vol libre.</li> </ul> <p><b>Interprétation sur la fréquentation :</b></p> <p>Le site semble être utilisé fréquemment (de fin juin à septembre, la pratique n'est pas possible dans l'après-midi : la bise devient trop forte rendant la pratique difficile).</p> <p>Les vols sont possibles le matin et le soir (en été), les vols sont rendus difficiles par la bise soutenue en milieu de journée.</p> <p>La pratique est possible toute l'année mais les conditions sont meilleures au printemps et à l'automne, les brises sont trop fortes</p>	<b>5</b>
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>5</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	<p>Atterrissage :</p> <p>Panneau de la FFVL.</p> <p>Panneau de publicité d'un prestataire de vol libre.</p> <p>Affiche explicative quant à l'utilisation de l'atterrissage.</p>	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	<p>Décollage : conteneur au niveau de l'aire de stationnement.</p> <p>Atterrissage : conteneur au niveau de l'aire de stationnement.</p>	
<b>Autres</b>	Atterrissage : Présence d'un camping	
<b>Zone d'exercice</b>		<b>3</b>
<b>Accès</b>	<p>Décollage : Depuis l'aire de stationnement, une piste permet d'accéder au site de décollage. L'accès n'est pas signalé.</p> <p>Atterrissage : Depuis l'aire de stationnement à l'entrée du camping, l'accès au site se fait en traversant le camping.</p>	
<b>Aménagements / Equipements</b>	<p>Décollage :</p> <p>Présence d'une manche à air.</p> <p>surface de décollage entretenue (herbe rase)</p> <p>Atterrissage :</p>	

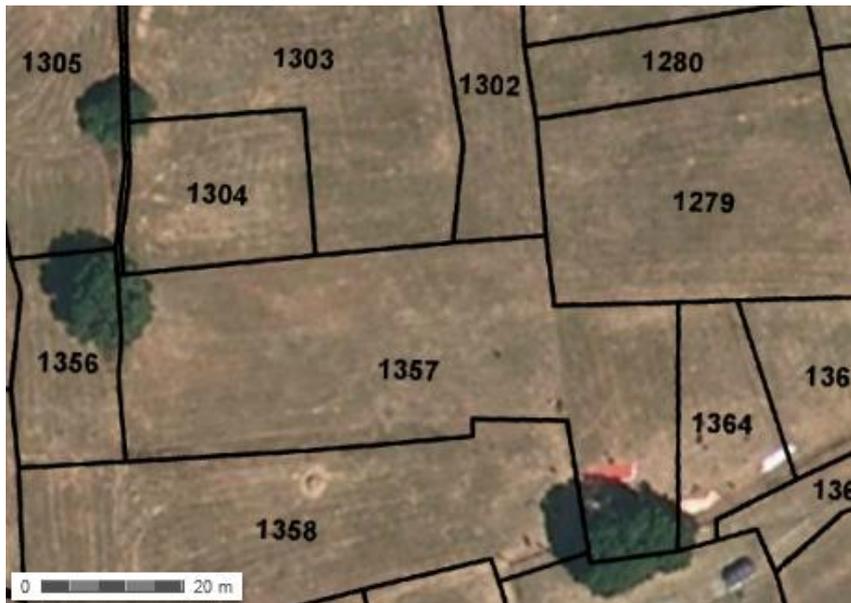
	L'aire d'atterrissage est matérialisée au sol par de la rubalise. Présence d'une manche à air. Présence de flamme pour marquer d'avantage l'aire d'atterrissage.	
<b>Difficultés</b>	/	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Atterrissage : un arbre est présent au niveau de l'aire d'atterrissage, et peut potentiellement représenter un risque pour la sécurité des pratiquants.	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	espèces potentiellement impactées : grands rapaces	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	impact potentiel : Déangement	
<b>Statut réglementaire</b>	/	
<b>Observations</b>	Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins Possibilité que le site soit en aire d'adhésion fin juin 2012 (consultation des communes sur leur adhésion à la charte du PNE)	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>MOYEN</b> : Le site semble être fréquemment utilisé, notamment par les clubs et prestataires de vol libre. Le site est labellisé par la FFVL.	<b>3</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE</b> : Les impacts sur les espèces sont potentiels et non avérés.	<b>0</b>
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT</b> : Le site est fréquenté de manière importante par des prestataires.	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN</b> : Le vol libre contribue à l'image « sports de nature » du Pays des Ecrins.	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	Décollage : Parcelles N° 651 et 643 Atterrissage : 1365 NDs (Naturelle à protéger)	



Atterrissage : Parcelle N° 1357 - NC sa (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS	
<b>Préconisations</b>	<p><b>Signalisation</b> : Mettre en place une signalisation d'accès de Vallouise vers Puy Aillaud.</p> <p><b>Information/Sécurité</b> : Installer un panneau FFVL de présentation du site (données sportives et sécuritaires)</p> <p><b>Information/Sensibilisation</b> : mettre en place un panneau de sensibilisation au contexte environnemental</p>

<b>Observations particulières</b>	Site de paralpinisme important ; décollage du Pelvoux et atterrissage à Vallouise, c'est le seul site qui offre la possibilité de faire des circuits dans les Ecrins	
-----------------------------------	--	--

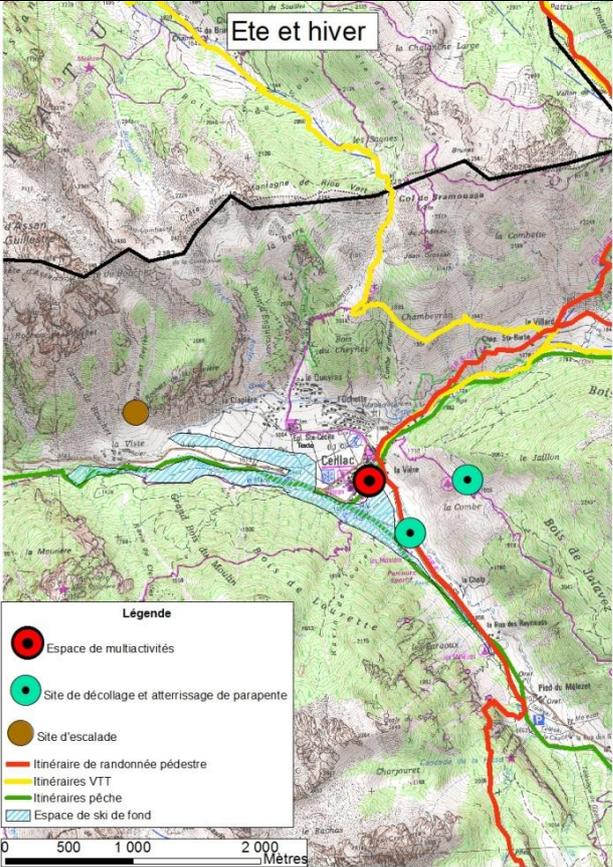
<b>ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS</b>		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		34
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

# Queyras

## Ceillac

<b>Code du site :</b> VL-04-Q	<b>CEILLAC</b>	<b>INDICAT</b> <b>EUR</b>
----------------------------------	----------------	------------------------------



<b>Activité</b>	vol libre à proximité : itinéraires de randonnées pédestre, piste de ski de fond	
<b>Labellisation</b>	Labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Ceillac Queyras	
<b>Carte de l'ESI</b>	<div style="text-align: center;">  </div>	

<b>Coordonnées Lambert93</b>	Décollage : X=1000077 Y=6403569  Atterrissage : X=1006601 Y=6407393	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage : X=6,78703007271 Y=44,6664565867  Atterrissage : X=6,871595 Y=44,697999	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	D947 puis D60.  Pour le décollage, l'accès n'est pas possible toute l'année en voiture : une piste forestière partant de la route principale dans la vallée du Cristillan permet d'arriver au dessus du décollage et de faire demi-tour pour déposer les pratiquants. Il est nécessaire d'organiser au mieux les rotations afin d'utiliser le moins possible cette piste. La piste forestière est fermée aux véhicules en juillet et août, il faut alors monter à pied au décollage (25 minutes de marche).  Pour l'atterrissage : Une route à gauche de la D60 permet d'accéder facilement à l'aire d'atterrissage	
<b>Stationnement</b>	Le stationnement est interdit au niveau de l'aire d'atterrissage. Au départ de la piste pour accéder au décollage, il n'y a pas d'aire de stationnement.  Les aires de stationnement possible se situent dans le village de Ceillac.	
<b>Difficultés d'accès</b>	/	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Fréquentation observée au moment de la visite (24/07/2012 vers 17h15) :</b>  - Aucun pratiquant du fait d'une météo défavorable à la pratique. Le panneau d'information sur l'aire d'atterrissage informe les usagers que tous les cours du jour sont annulés du fait de cette météo.  <b>Interprétation de la fréquentation :</b>  Le site est très fréquenté et souffre parfois d'une fréquentation très importante par les écoles de vol libre, qui peut induire des problèmes de sécurité.  Cohabitation parfois délicate entre les autonomes et les écoles de vol	<b>5</b>
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>3</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Panneau d'information relatif au site de pratique au niveau de l'aire d'atterrissage.	
<b>Aire de pique-nique</b>	tables et chapiteau mis en place par le prestataire de vol libre.	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	

Autres	/	
<b>Zone d'exercice</b>		
Accès	L'aire d'atterrissage est accessible directement depuis la route. Pour l'aire de décollage, depuis la route dans la vallée du Cristillan, une petite marche d'approche de 25 minutes est nécessaire pour les mois de juillet/août (la piste forestière permettant d'accéder au site est fermée à la circulation)	
Aménagements / Equipements	Les équipements / aménagements sont adaptés à la pratique. Les aires sont dégagées. Au niveau de l'aire d'atterrissage, l'on trouve une manche à air et des flammes pour délimiter la zone, ainsi que le panneau d'information.	
Difficultés	<p>Les vols sont « faciles » sur Ceillac, car c'est un vol avec une faible dénivelé, un décollage et un atterrissage facile, ce qui fait que c'est un site très utilisé par et pour les débutants.</p> <p>La zone d'atterrissage est en visuel du décollage.</p> <p><u>Conditions particulières de vol :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le décollage est protégé du mistral</li> <li>• Brises parfois fortes l'après-midi</li> <li>• Conditions assez fortes l'après-midi, ce qui peut rendre l'atterrissage délicat</li> <li>• Bonnes conditions de restitutions en fin de journée</li> <li>• Attention à l'inversion de la brise en fin de journée qui peut créer des zones de cisaillements inattendus au niveau de l'atterrissage</li> <li>• Conditions aérologiques favorables quasiment tout le temps car le site est protégé du vent du Nord</li> </ul>	
Sécurité / risques particuliers	<p>La question de la sécurité est importante par rapport à la forte fréquentation du site par les écoles de parapente.</p> <p>A Annecy, un régulateur au décollage du site a été installé afin de résoudre ces problèmes de forte fréquentation.</p>	*
<b>Comportement des usagers</b>		
Remarques particulières concernant le comportement des usagers	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Espèces/habitats à enjeux	/	
Impact potentiel ou avéré		
Statut réglementaire	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-108-135</b></p> <p>Versant ubac de Saint-Véran - crêtes du pic de Caramantran et de la tête des Toillies - tête de Longet</p> <p>Faune : Seize espèces animales patrimoniales, dont huit sont déterminantes  Flore : Dix-sept espèces végétales déterminantes sont présentes, dont cinq sont protégées au niveau national</p> <p><b>Site Natura2000 FR9301504 (ZSC)</b></p>	

	<p><b>Site Natura 2000 « Haut-Guil, Mont-Viso, Valpréveyre »</b> qui est situé à proximité et est régulièrement survolé par les pratiquants</p> <p><b>Parc Naturel Régional du Queyras</b></p>	
<b>Observations</b>	/	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<p><b>FORT :</b> C'est le seul site de vol libre du Queyras. Il semble être bien fréquenté par les prestataires et les pratiquants (cours)</p> <p>Site très intéressant pour les débutants et présentant des conditions aérologiques très favorables</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p><b>FAIBLE :</b> Aucun enjeu n'a été identifié.</p>	
<b>Enjeux économiques</b>	<p><b>FORT :</b> Le site semble bien fréquenté par les prestataires de vol libre, site très intéressant pour les débutants (stages)</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<p><b>MOYEN :</b> L'activité de vol libre a tendance à bien se développer dans le département et pourrait devenir une activité phare.</p>	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	<p>Décollage : Parcelles N° 2535 (en amont de la piste)</p> <p>Atterrissage : 1267</p> <p>- N (Naturelle)</p>	



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
Préconisations	/	
Observations particulières	/	

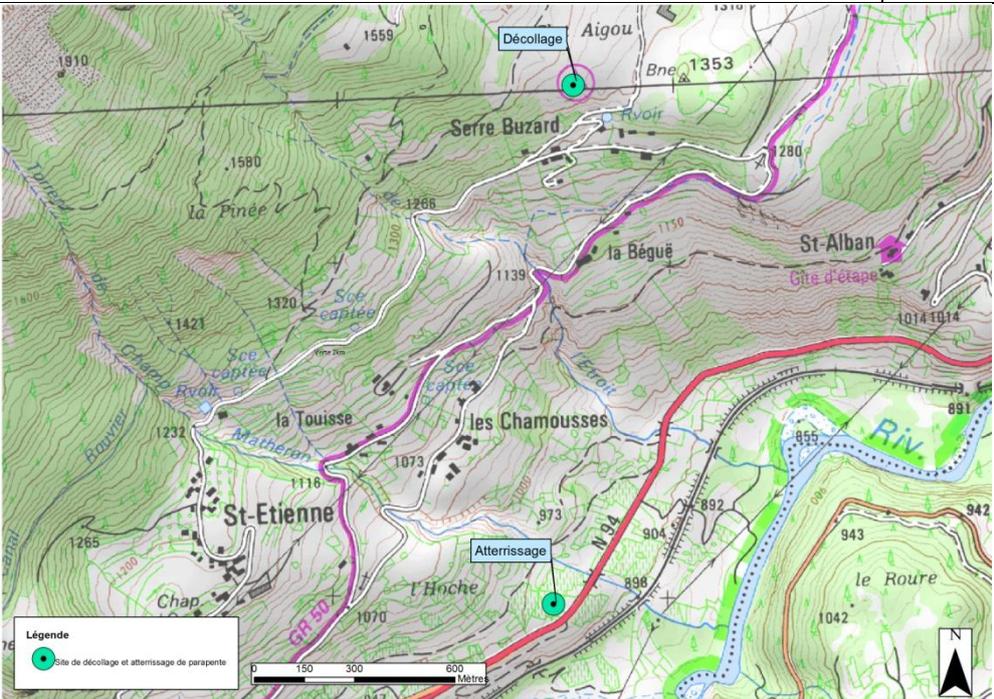
ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
Indicateurs sociaux et économiques		23
Indicateurs de risque	*	1

## Embrunais-Savoins

### Châteauroux (site de Serre Buzard)

<b>Code du site : VL-15-ES</b>	<b>VOL LIBRE CHATEAUROUX (SITE DE SERRE BUZARD)</b>	<b>INDICATEUR</b>
--------------------------------	---	-------------------

--

<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Ville / Territoire</b>	Châteauroux les Alpes / Embrunais-Savoins	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage X= 981026 Y= 6399754  Atterrissage X= 980968 Y= 6398193	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage X= 6°32'41.7 Y= 44°38'24.8  Atterrissage X= 6°32'35.4 Y= 44°37'33.8	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>
------------------------------

<b>Accès</b>	<p>Pour le décollage : depuis Châteauroux, suivre la D994H direction St Marcelin puis suivre la direction Serre-Buzard puis emprunter une courte piste forestière (600 m)</p> <p>Pour l'atterrissage : stationner en bordure de la N94, l'atterrissage se situe de l'autre coté de la nationale.</p>	1
<b>Stationnement</b>	Aire de stationnement en bordure de nationale, environ 5 véhicules (pour l'atterrissage)	3
<b>Difficultés d'accès</b>	<p>Décollage non signalé et dur à trouver sans connaître le site.</p> <p>Aire d'atterrissage mal signalée et obligation de traverser la nationale pour revenir au parking</p>	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation observée au moment de la visite (11/09/2012 aux alentours 18h) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 voitures</li> <li>- 3 pratiquants</li> </ul>	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels, ...)</b>	Panneau indiquant l'accès à la zone d'atterrissage (peu visible).	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>	/	
<b>Zone d'exercice</b>		<b>5</b>
<b>Accès</b>	<p>Pour le décollage : à proximité directe de l'aire de stationnement</p> <p>Pour les atterrissages : en face de l'aire de stationnement.</p>	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Manche à air sur l'atterrissage.	
<b>Difficultés</b>	Décollage spacieux sans danger	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	<p>Traversée de la nationale obligatoire pour rejoindre le parking : peu de visibilité, arrivée directe sur la route depuis un chemin en pente, trafic dense et véhicules roulant à vive allure : danger</p> <p>Atterrissage parfois turbulent.</p> <p>Présence de lignes à haute tension dans la vallée.</p>	**
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	Site réservé aux bons pilotes, l'environnement peut être « angoissant » pour les débutants	

ENVIRONNEMENT		
Espèces/habitats à enjeux	/	
Impact potentiel ou avéré	Dérangement potentiel de l'avifaune (spécialement des rapaces)	
Statut réglementaire	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-154</b></p> <p>Coteaux steppiques en rive droite de la Durance de Saint-Clément-sur-Durance à Châteauroux Faune : Seize espèces animales patrimoniales, dont deux déterminantes</p> <p>Flore : Trois espèces végétales déterminantes, dont une est protégée au niveau national : l'Astragale queue-de renard.</p> <p>Faune : Dix-huit espèces animales patrimoniales, dont quatre sont déterminantes. L'avifaune nicheuse locale recèle de nombreuses espèces intéressantes où figurent notamment : Aigle royal, Autour des palombes, Circaète Jean-le-blanc, Milan royal nicheur possible rare et très localisé dans les Hautes-Alpes, Faucon pèlerin.</p> <p><b>Site Natura 2000 FR9301502, Steppique durancien et queyrassin (ZSC)</b></p>	
Observations	<p>Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins</p> <p>Possibilité que le site soit en aire d'adhésion fin juin (consultation des communes sur leur adhésion à la charte du PNE)</p>	

ENJEUX		
Enjeux sociaux	<p><b>MOYEN :</b></p> <p>La fréquentation du site semble variable durant l'année (pic de fréquentation en automne, hiver et l'été en soirée).</p>	<b>3</b>
Enjeux environnementaux	<p><b>MOYEN :</b></p> <p>Plusieurs espèces de rapace nicheurs observées dans la ZNIEFF</p>	<b>*</b>
Enjeux économiques	<p><b>FAIBLE :</b></p> <p>Site peu utilisé par les prestataires commerciaux</p>	
Enjeux territoriaux	<p><b>MOYEN :</b> Site peu connu mais très intéressant en hiver, car un des seuls sites du département à avoir la brise</p>	<b>3</b>
Maîtrise foncière	Parcelle N°401 à 410 (stationnement, chemin d'accès et décollage) - N (Naturelle)	



Parcelles N° 1820, 1819 (atterrissage) et 394 (décollage) - A (Agricole)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS	
Préconisations	<b>Accueil et stationnement/sécurité :</b> Aménagement d'un accès sécurisé entre le parking et le terrain d'atterrissage, mais traversée de la RN 94

<b>Observations particulières</b>	/	
-----------------------------------	---	--

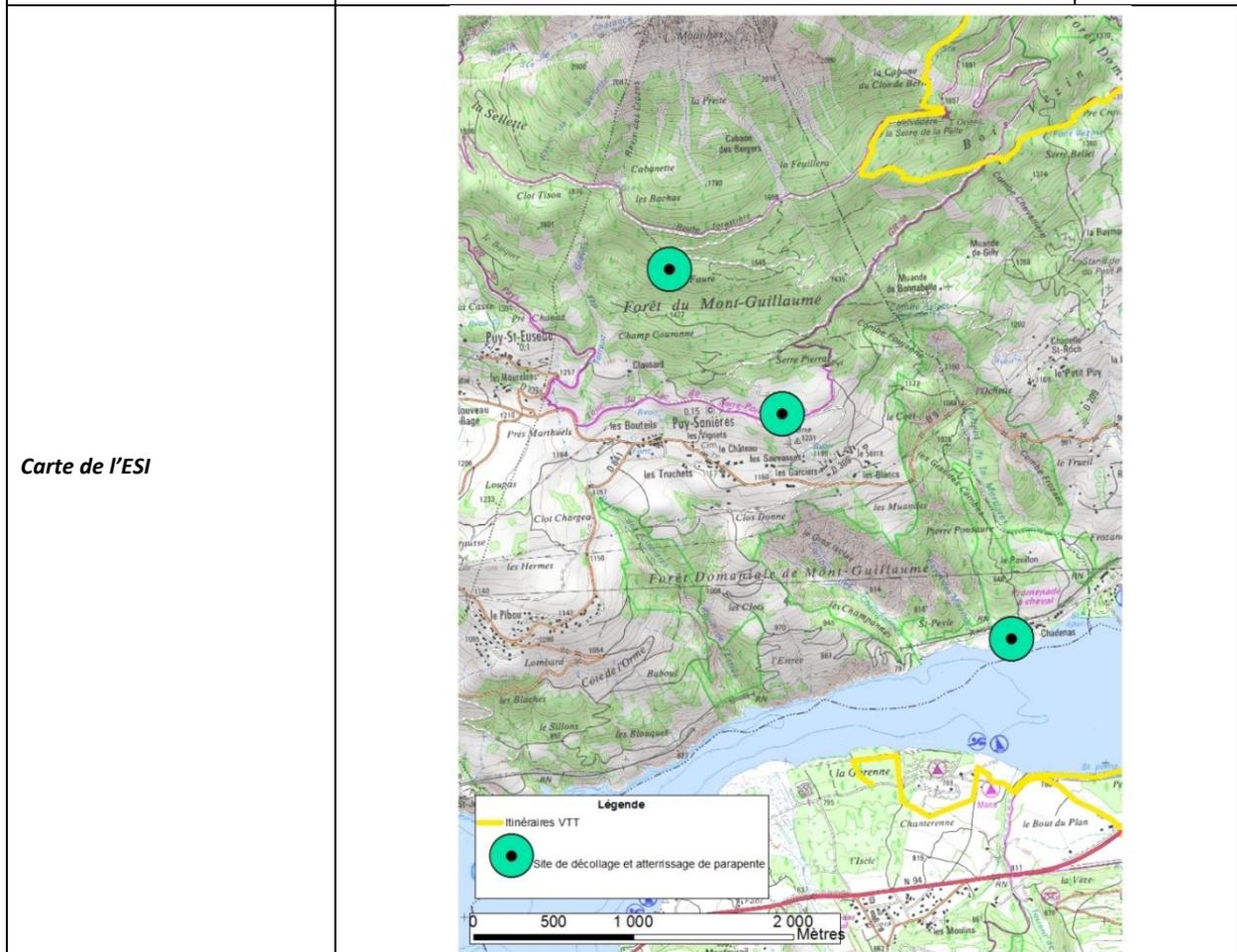
<b>ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS</b>		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		20
<b>Indicateurs de risque</b>	*	3

## Mont Guillaume

<b>Code du site :</b> VL-05-ES	<b>VOL LIBRE MONT GUILLAUME</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	---------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Labellisation</b>	Labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Embrun Embrunais - Savinois	



<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage : X=972527	
-------------------------------	-------------------------	--

	Y=6391367 Atterrissage (Chadenas) : X=974665 Y=6389034	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage X= 6,43310611928 Y= 44,568054 Atterrissage (Chadenas): X=6,459 Y= 44,546	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	<p>Pour le décollage : route de Caléryère jusqu'au parking de la Forêt. Ensuite, une piste en direction de Puy-Sanière permet de rejoindre l'aire de décollage. La piste d'accès est peu carrossable avec un véhicule de tourisme</p> <p>Pour l'atterrissage du plan d'eau : route en direction du plan d'eau, puis la digue permet d'accéder à l'atterrissage.</p> <p>Pour l'atterrissage de Chadenas : route en direction de Chadenas jusqu'au bout de la route, puis aire d'atterrissage en bord de lac.</p>	1
<b>Stationnement</b>	<p>Pour le décollage : pas de stationnement sur site. Stationnement possible au parking de la forêt. Aire aménagée d'une quarantaine de place. / la piste est assez longue pour arriver au décollage. Il est également possible de stationner le long de la piste, cela ne gêne pas la circulation.</p> <p>Pour l'atterrissage du plan d'eau : aires de stationnement aménagées du plan d'eau (environ 300 places)</p> <p>Pour l'atterrissage de Chadenas : parking privé de l'Espace Vacances de Chadenas.</p>	2 3
<b>Difficultés d'accès</b>	/	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation observée au moment de la visite (14/08/2012 aux alentours de 17 heures) :</b></p> <p>Aucun pratiquant observé.</p> <p><b>Interprétation sur la fréquentation :</b></p> <p>L'absence de fréquentation s'explique certainement par le fait que les conditions propices pour voler sur ce site se retrouvent le matin et non le soir. Le site n'est pas fréquentable à partir de midi (car le vent devient très important)</p> <p>Le site est très fréquenté par les prestataires de vol libre d'Embrun mais le temps de rotation entre l'aire de décollage et l'aire d'atterrissage est relativement long.</p> <p>Le Club local est très actif</p>	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Au niveau de l'aire de décollage : panneau FFVL.	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	

<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>		
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	<p>Pour l'aire de décollage : par la piste en direction de Puy Sanière.</p> <p>Pour l'atterrissage du Plan d'eau : depuis les aires de stationnement, il convient de rejoindre la digue et de la suivre.</p> <p>Pour l'atterrissage de Chadenas : depuis le parking de l'Espace de Vacances de Chadenas, il faut rejoindre le lac.</p>	
<b>Aménagements / Equipements</b>	<p>Au niveau de l'aire de décollage : aménagements et équipements adaptés : manche à air, tapis. Le site a été aménagé par et pour les prestataires de vol libre : le décollage est aménagé et a été « percé » dans la forêt</p> <p>Pour l'aire d'atterrissage du plan d'eau : pas d'aménagement, pas d'équipement, site pas vraiment adapté à la pratique (de nombreux petits arbres)</p> <p>Pour l'aire d'atterrissage de Chadenas : manche à air, site non aménagé mais adapté à la pratique.</p>	
<b>Difficultés</b>	/	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Pour l'aire d'atterrissage du plan d'eau : de nombreux petits arbres qui peuvent représenter un danger pour les usagers.	*
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	/	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	/	
<b>Statut réglementaire</b>	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-187</b></p> <p>Versant sud-est du mont Guillaume et bois de la Sellette</p> <p>Faune : une espèce animale patrimoniale remarquable : leTétras lyre</p> <p>Flore : Une espèce végétale déterminante : l'Astragale queue-de-renard</p>	
<b>Observations</b>	<p>Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins</p> <p>Possibilité que le site soit en aire d'adhésion fin juin (consultation des communes sur leur adhésion à la charte du PNE)</p>	

ENJEUX		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT :</b> Les sites semblent être fréquentés le matin. Fréquentation importante par les prestataires de vol libre.	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE :</b> Aucun enjeu n'a été identifié.	
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT :</b> Les prestataires de vol libre d'Embrun fréquentent bien ces sites.	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN :</b> Beau site de vol libre, survol du lac. L'Embrunais-Savinois présente plusieurs sites de vol libre qui permettent une pratique continue (Mont Guillaume le matin, St-Sauveur l'après-midi) de l'activité	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	<p>Parcelles N° 817, 821 (décollage) - NC (tc) (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole, espaces boisés classés)</p>  <p>Parcelle N°37 (atterrissage)- NC (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole)</p> 	
PRECONISATION ET OBSERVATIONS		

<b>Préconisations</b>	Le site d'atterrissage du plan d'eau n'est pas officiel. Il semblerait nécessaire de voir l'utilisation possible aux différentes activités sportives de nature avec l'ensemble des acteurs locaux	
<b>Observations particulières</b>	Très beau site de vol (vue sur le lac de Serre-Ponçon) , intéressant pour les prestataires de vol libre	

<b>ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS</b>		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		26
<b>Indicateurs de risque</b>	*	1

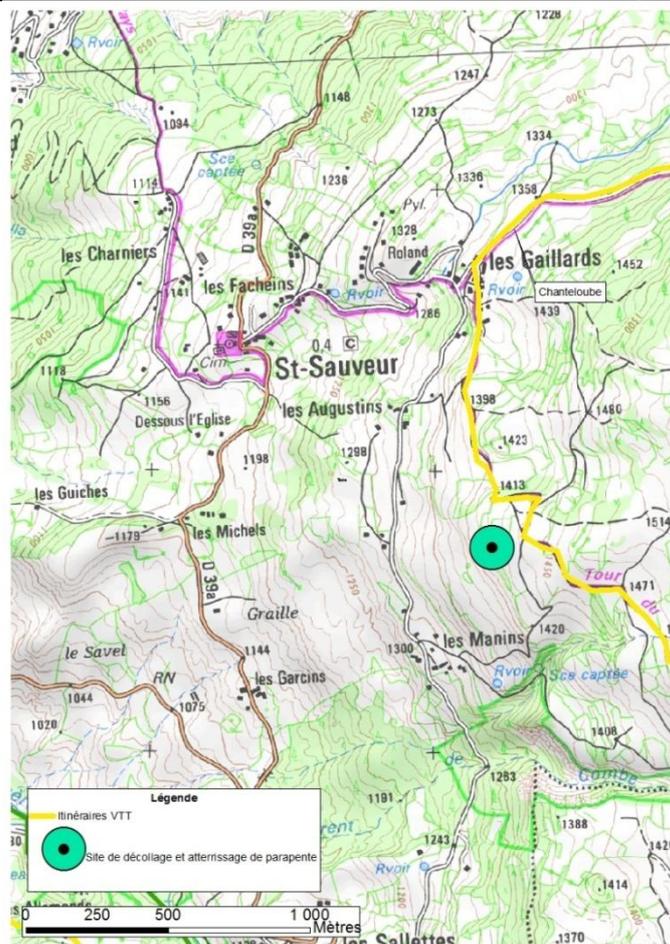
## St Sauveur

<b>Code du site :</b> VL-06-ES	<b>VOL LIBRE – SITE DE ST SAUVEUR</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	---------------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Labellisation</b>	Le site n'est pas labellisé par la FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Saint-Sauveur Embrunais - Savinois	

Carte de l'ESI



<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage et atterrissage: X=980447 Y=6387952	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage et atterrissage : X=6,53082726652 Y=44,5341958903	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	D40 puis route en direction des Manins	1
<b>Stationnement</b>	Aire de stationnement signalée sur le bas coté de la route.	2
	Capacité : une dizaine de places	3
<b>Difficultés d'accès</b>	/	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation observée au moment de la visite (13/08/2012 aux alentours de 17 heures) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 voitures</li> <li>- 3 voiles en l'air dont 2 bi-places</li> <li>- 4 personnes sur le retour</li> <li>- 2 personnes sur l'aire de décollage.</li> </ul> <p><b>Interprétation sur la fréquentation :</b></p> <p>Le site semble être très fréquenté.</p> <p>Seul site de l'Embrunais où il est possible de voler toute la journée l'été ; site où le décollage et l'atterrissage se font au même endroit ce qui le rend très attractif pour les prestataires de vol libre (pas de navettes à effectuer = gain de temps et de personnel)</p> <p>C'est un site privé, réservé aux professionnels</p>	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Panneau artisanal de signalisation du parking.	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>	/	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Depuis l'aire de stationnement, le sentier d'accès à l'aire de décollage est balisé en bleu (flèches bleues)	
<b>Aménagements / Equipements</b>	manche à air champ fauché Le site est adapté à la pratique.	

<b>Difficultés</b>	/	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Présence d'une ligne à haute tension à proximité du site ce qui le rend assez technique et délicat	*
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	Site utilisé exclusivement par les professionnels (le propriétaire n'autorise pas le développement du site pour une pratique loisir)	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	/	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	/	
<b>Statut réglementaire</b>	Site Natura2000 FR9301502 (ZSC)	
<b>Observations</b>	Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT :</b> Le site semble être très fréquenté.	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE :</b> Aucun enjeu identifié.	
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT :</b> Le site est très fréquenté par les prestataires de vol libre d'Embrun. Seul site à fort potentiel économique et commercial du lac de Serre-Ponçon	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN :</b> Le décollage de St-Sauveur offre un panorama exceptionnel sur le Lac de Serre-Ponçon.	<b>3</b>

<p><b>Maîtrise foncière</b></p>	 <p>Terrain privé, le propriétaire autorise uniquement les prestataires à utiliser ce site : parcelle 1159</p>
---------------------------------	--

PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<p><b>Préconisations</b></p>	<p><b>Information/sécurité</b> : Installer un panneau FFVL de présentation du site (données sportives et sécuritaires) : Rappeler les règles de décollage et d'atterrissage puisque le site a vocation à accueillir les deux fonctions</p> <p><b>Information/Sensibilisation</b> : mettre en place un panneau de sensibilisation au contexte environnemental</p>	
<p><b>Observations particulières</b></p>	<p>Ce site est pratiqué exclusivement l'après-midi, mais l'on peut y voler toute la journée.</p> <p>Il offre une belle vue sur le lac.</p> <p>Il offre également l'avantage d'être à la fois un décollage et un atterrissage, donc il n'y a pas de navette à réaliser.</p> <p>Le site est assez technique du fait de la présence de la ligne à haute tension.</p> <p>C'est le seul site à très fort potentiel commercial autour du lac de Serre-Ponçon.</p>	

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<p><b>Indicateurs sociaux et économiques</b></p>		26
<p><b>Indicateurs de risque</b></p>	*	1

## Pierre Arnoux

<b>Code du site : VL-14-ES</b>	<b>VOL LIBRE PIERRE ARNOUX</b>	<b>INDICATEUR</b>
--------------------------------	--------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	Vol Libre	
<b>Labellisation</b>	Non labellisé par la FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Savines-le-Lac / Embrunais-Savoins	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage X= 970091 Y= 6385068  Atterrissage plage X= 969956 Y= 6386474	

<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage X= 6°23'56.5 Y= 44°30'44.4  Atterrissage plage X= 6°23'50.3 Y= 44°31'30.1	
------------------------	---	--

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	Pour le décollage : depuis Savines le lac, suivre la D 468 t puis une route forestière carrossable sur 4km.  Pour les atterrissages : sur la plage du club de voile de l'auberge de jeunesse de Savines (atterrissage non officiel) ou sur un terrain situé derrière l'auberge de jeunesse.	1
<b>Stationnement</b>	Parking au sommet (environ 7 véhicules)	3
<b>Difficultés d'accès</b>	aucune	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Fréquentation observée au moment de la visite (09/09/2012 aux alentours 18h) :</b> - 2 voitures - 4 pratiquants  <b>Interprétation sur la fréquentation :</b> La fréquentation du site semble concentrée en soirée et le matin.	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>3</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels, ...)</b>	Décollage : Panneau directionnel en début de piste forestière.	
<b>Aire de pique-nique</b>	Décollage : Tables de pique-nique, cabane forestière ouverte toute l'année	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	Sur l'aire d'atterrissage.	
<b>Autres</b>	/	
<b>Zone d'exercice</b>		<b>3</b>
<b>Accès</b>	Pour le décollage : chemin depuis le parking (5mn).  Pour les atterrissages : à proximité du parking de l'auberge de jeunesse.	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Manche à air sur le décollage et l'atterrissage.  Présence d'une aire de pique-nique au décollage ainsi que des départs et arrivées de sentiers de randonnée pédestre	
<b>Difficultés</b>	Décollage de petite taille et zone de vol restreinte rendant le site peu favorable à une forte fréquentation (vol délicat au-delà de 4 voiles).	
<b>Sécurité / risques</b>	Atterrissage très délicat l'été sur la plage : plage réduite par le haut niveau d'eau du lac, nombreuses personnes venant se baigner ou pratiquer des activités nautiques induisant	

<b>particuliers</b>	un risque d'accident. Au décollage, brise pouvant être très forte durant l'après midi.	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	Ce site n'est pas praticable en été (atterrissage privé et niveau d'eau trop élevé pour atterrir ailleurs)	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	/	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	/	
<b>Statut réglementaire</b>	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-164</b></p> <p>Forêt Domaniale de Boscodon - cirque et forêt de Morgon - bois de Bragousse - versant ouest de la crête du Lauzet et du Pouzenc</p> <p>Faune : Seize espèces animales patrimoniales, dont deux déterminantes</p> <p>Flore : Onze espèces végétales déterminantes dont cinq sont protégées au niveau national: la Bérardie laineuse, l'Epipogon sans feuilles, l'Astragale queue-derenard, le Sabot de Vénus et la Violette pennée.</p> <p><b>Site Natura 2000 FR9301523 (Bois de Morgon-Forêt de Boscodon-Bragousse) ZSC</b></p>	
<b>Observations</b>	/	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<p><b>MOYEN :</b></p> <p>La fréquentation du site semble variable durant l'année (pic de fréquentation en automne et l'été, en soirée).</p>	<b>3</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p><b>FAIBLE :</b></p> <p>Aucun impact sur l'environnement n'est connu.</p>	
<b>Enjeux économiques</b>	<p><b>FORT :</b></p> <p>Des prestataires de vol libre utilisent ce site (notamment pour la possibilité d'exécuter des manœuvres au dessus du lac), projet de création d'une seconde aire de décollage orienté Est pour les écoles.</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<p><b>MOYEN :</b> Site peu fréquenté, et impossible à pratiquer l'été (car l'atterrissage n'est pas possible) mais site fréquenté par les locaux à l'automne et au printemps</p>	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	Parcelle N°134 et 71 (stationnement, chemin d'accès et décollage) et 11 (atterrissage) NI (Naturelle à vocation d'accueil des activités sportives)	



Atterrissage : N (Naturelle)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
Préconisations	/	27
Observations particulières	/	

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
Indicateurs sociaux et économiques		26
Indicateurs de risque	*	0

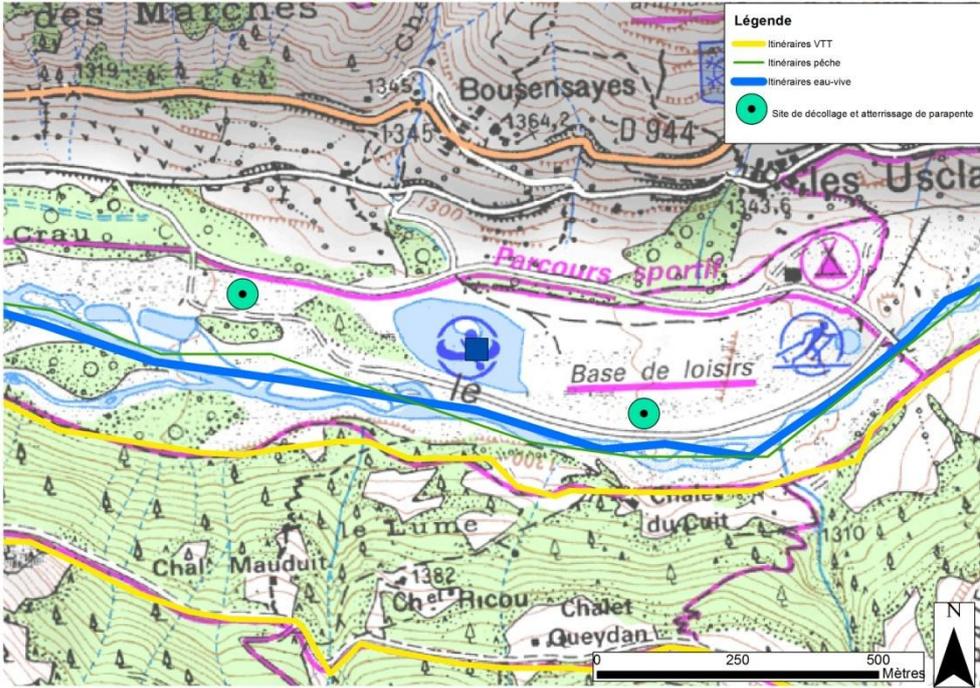
# Champsaur-Valgaudemar

## Cairn (Orcières-Merlette)

<b>Code du site :</b> VL-07-CV	<b>VOL LIBRE CAIRN (ORCIERES-MERLETTE)</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	--	-------------------



<b>Activité</b>	<p>Activité principale : Parapente</p> <p>Autres activités présentes sur le site (atterrissage): VTT, Randonnée pédestre, Jeux pour enfants</p>	
<b>Nom du site</b>	Cairn / Base de loisirs (Orcières-Merlette)	
<b>Labellisation</b>	Site labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Orcières / Champsaur-Valgaudemar	
<b>Carte de l'ESI</b>	<p>Décollages :</p>	

	<p>Atterrissage :</p> 	
<p><b>Coordonnées Lambert 93</b></p>	<p>Décollage Le Cairn : X= 961717 Y= 6405322</p> <p>Atterrissage : X= 962683 Y= 6403229</p>	
<p><b>Coordonnées GPS</b></p>	<p>Décollage Le Cairn : X= 6,304 Y= 44,698</p> <p>Atterrissage : X= 6,315523 Y= 44,678531</p>	

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<p><b>Accès</b></p>	<p>Décollages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les Marches : au dessus de la station d'Orcières 1850, indications de route depuis la station. Monter jusqu'à la 3<sup>ème</sup> épingle. Se garer et marcher 20mn pour arriver au décollage. Depuis les Marches il est possible de monter à pied au décollage du Cairn</li> <li>-le Cairn et décollage Est : au dessus de la station d'Orcières 1850, prendre la même route indiquée et tourner à la seconde épingle, prendre un chemin en terre (accès difficile en véhicule de tourisme) / sinon marcher 45 mn.</li> <li>-décollage du Drouvet : est accessible en remontées mécaniques avec le Télémixte, 100m en contrebas de la gare d'arrivée (ne pas y décoller avant 10h30)</li> </ul> <p>Atterrissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Base de loisirs Est: au niveau de la base de loisirs, entre le terrain de kart et la digue du Drac. C'est l'aire d'atterrissage officielle</li> </ul>	<p>1 5</p>

	<p>-Base de loisirs Ouest : avant d'arriver à la base de loisirs, au niveau de la piste ULM (en partie fermée et réservée aux Quads)</p> <p>La base de loisirs est située au sud de la route principale (D944), son accès est fléché.</p> <p>Navette 05 Voyageurs pour se rendre à la station d'Orcières 1850 ou à la base de loisirs d'Orcières (en période estivale)</p>	
<b>Stationnement</b>	<p>Décollages :</p> <p>Pour les Marches et le Cairn : des places de parking non matérialisées</p> <p>Pour le Drouvet : parkings de la station d'Orcières 1850</p> <p>Atterrissage :</p> <p>Plusieurs zones de stationnement indiquées, pour les deux atterrissages</p>	<p>2</p> <p>3</p>
<b>Difficultés d'accès</b>	<p>Décollages :</p> <p>La route permettant d'accéder aux décollages des Marches et du Cairn est fléchée (indications décollage parapente)</p> <p>Atterrissage :</p> <p>L'accès est bien indiqué / des panneaux indiquent l'atterrissage des parapentes depuis le village d'Orcières</p> <p>Il y a deux zones d'atterrissage bien distinctes sur la base de loisirs d'Orcières.</p>	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation au moment de la visite du site : 08/08/2012</b></p> <p>Une dizaine de personne sur le site d'atterrissage le plus à l'est</p> <p>Personne sur le site d'atterrissage le plus à l'ouest</p> <p><b>Interprétation de la fréquentation :</b></p> <p>Nombreux vols en biplace depuis la station de Merlette</p> <p>Les deux zones d'atterrissage sont utilisées par des prestataires différents.</p>	<b>5</b>
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>5</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Panneaux d'indications sur la route (pour l'atterrissage et le décollage)	
<b>Aire de pique-nique</b>	Atterrissage : Sur la base de loisirs	
<b>Sanitaires</b>	Atterrissage : Sur la base de loisirs	
<b>Poubelles</b>	Atterrissage : Sur la base de loisirs	
<b>Autres</b>	La base de loisirs offre d'autres aménités : espace de restauration, autres activités de loisirs, animations...	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Atterrissage : N'est pas indiqué une fois sur la base de loisirs	
<b>Aménagements</b>	Terrain plat, herbeux, sans arbres	

<b>Equipements</b>	<p>Décollages :</p> <p>Panneaux explicatifs FFVL</p> <p>Atterrissage :</p> <p>Manches à air pour indiquer le sens et l'intensité du vent (sur les deux zones d'atterrissage de la base de loisirs)</p>	
<b>Difficultés et indications</b>	<p><u>Indications de vol :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site fonctionnant du matin au soir.</li> <li>• Site protégé du mistral (vent du Nord) mais plus difficile après 14h00</li> <li>• Site fabuleux aussi bien pour les débutants (qualité des décollages et atterrissages) que pour les confirmés (gros potentiel pour les départs en cross ou pour un magnifique tour de vallée).</li> <li>• Site confortable pour les cross de tour de vallée car vous êtes toujours en vue de l'atterrissage.</li> <li>• Bonnes conditions de restitution en fin de journée.</li> <li>• La repose au déco du Cairn est facile car il n'y a pas de rouleaux. On peut faire son approche en se positionnant derrière le décollage.</li> <li>• Des bonnes conditions de vol quasiment toute l'année</li> </ul> <p><u>Difficultés liées aux conditions thermiques du site :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les brises parfois très fortes l'après-midi.</li> <li>• Les déclenchements thermiques à l'atterrissage dès le début d'après-midi (voir parfois en fin de matinée).</li> <li>• Difficulté pour tenir en simple soaring devant le décollage du Cairn dès qu'il y a plus de deux voiles en vol.</li> </ul>	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Proximité du Drac à l'atterrissage	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	<p>Atterrissage :</p> <p>Problèmes récurrents de dépôts sauvage de déchets sur l'atterrissage ouest (ancienne piste ULM)</p> <p>Certains problèmes de concurrence d'usage avec les prestataires d'activités de loisirs motorisés également présents sur la base' de loisirs (atterrissage ouest).</p>	

<b>PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	Aire de circaète entre le décollage et l'atterrissage (sous les Marches)	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Dérangement de la faune	
<b>Statut réglementaire</b>	<p>A proximité :</p> <p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-112-170</b></p> <p>Massif du Mourre Froid - montagne de Chargès et de serre Reyna - Basset - les</p>	

	Sagnes - les Rougnous <b>Site Natura2000 FR9310036 (ZPS)</b>	
<b>Observations</b>	<p>Le site d'Orcières est situé en bordure du Parc National des Ecrins. Le décollage de Basset en fait partie. Les vols sont tolérés dans le ONE, en contrepartie il est demandé aux pratiquants de faire attention à ne pas déranger les aigles durant la période de nidification, notamment dans le secteur des Garnauds. (cf panneau FFVL au décollage).</p> <p>Pour les vols du matin, depuis le décollage Est il est conseillé d'éviter le survol du parc animalier qui effraie les animaux. Ce parc se situe juste en dessous du village des Veyers.</p>	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<p><b>FORT</b></p> <p>Le site d'Orcières est un site fréquenté par les pratiquants de vol libre et les prestataires.</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p><b>MOYEN</b></p> <p>Aire du circaète</p>	<b>*</b>
<b>Enjeux économiques</b>	<p><b>FORT</b></p> <p>Présence d'écoles de vol libre : plusieurs prestataires de vol libre fréquentent ce site.</p> <p>La base de loisirs d'Orcières regroupe différentes activités de loisirs et de nombreux prestataires, et est une base économique importante pour la vallée.</p> <p>Restauration et prestataires de loisirs payant présents sur le site</p> <p>La station de Merlette, pour le décollage est un lieu touristique important pour le Champsaur.</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<p><b>FORT</b></p> <p>Le site de vol de d'Orcières est très fréquenté par les prestataires de vol libre du territoire champsaurin.</p>	<b>6</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	Décollage du Drouvet : NS (Naturelle à dominante sportive)	



Atterrissage Est (base de loisir) : parcelle 2080 - Atterrissage Ouest (ancienne piste ULM) – décollage parcelle 1235

Nlr (Naturelle à vocation d'accueil des activités sportives)



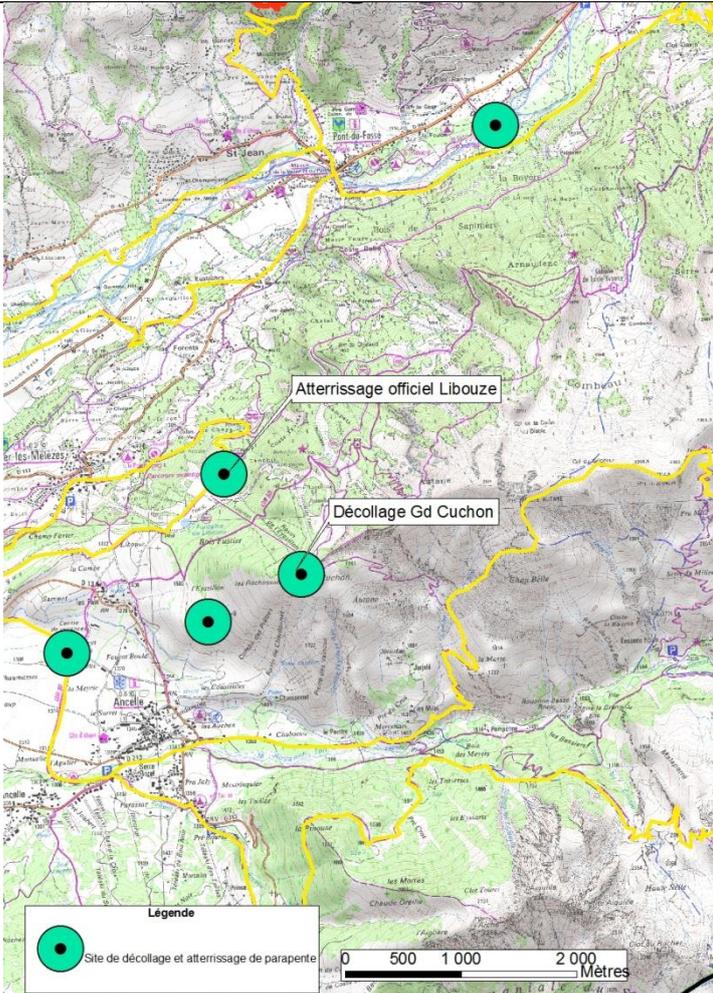
PRECONISATIONS ET OBSERVATIONS	
<b>Préconisations</b>	<b>Information/Sécurité :</b> Indiquer les deux zones d'atterrissage existantes sur chaque zone d'atterrissage pour améliorer la fréquentation respective
<b>Observations particulières</b>	<p>Communauté de communes du Haut-Champsaur</p> <p>Compétence obligatoire :</p> <p>-Aménagement de l'espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'étude d'intérêt communautaire :</li> </ul> <p>Les études portent sur la réalisation des schémas d'équipement ou d'aménagements sportifs dont la vocation relève à la fois du développement touristique et de la pratique sportive locale, dans les domaines :</p> <p>Parapente</p>

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		42
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

## Cuchon d'Ancelle

<b>Code du site : VL-08-CV</b>	<b>VOL LIBRE CUCHON D'ANCELLE</b>	<b>INDICATEUR</b>
--------------------------------	-----------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Labellisation</b>	Site non labellisé par la FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Ancelle et St Léger les Mélézes Champsaur - Valgaudemar	
<b>Carte de l'ESI</b>		

<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage Cuchon X= 955561 Y= 6398153  Atterrissage Libouze X= 954889 Y= 6399028	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage Cuchon X= 6,223 Y= 44,636  Atterrissage Libouze X= 6,215 Y= 44,644	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	<p>3 décollages possibles :</p> <p>D13 jusqu'au Faix / Marche d'approche relativement longue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1h20 pour monter au Cuchon / L'hiver on peut y accéder par les remontées mécaniques de St-Léger-les-Mélèzes</li> <li>-15/20 mn pour accéder au site des Antennes (ou 4*4)</li> <li>-Versant Sud-Ouest du Cuchon, vers 1650m</li> </ul> <p>3 atterrissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-le site de l'Antenne (qui est aussi un décollage)</li> <li>-la plaine d'Anelle (mais qui n'est pas un atterrissage officiel : route vers le hameau du Preyts)</li> <li>-Libouze : D13 jusqu'au Faix ou D13 jusqu'à St Léger les Mélèzes puis Montée de Libouze.</li> </ul>	1
<b>Stationnement</b>	Stationnements possibles en bord de route, pas de parking officiel	
<b>Difficultés d'accès</b>	Route forestière + marche d'approche	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Fréquentation observée au moment de la visite (09/08/2012 aux alentours de 9h30) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 voitures</li> <li>- Aucun pratiquant</li> </ul> <p><b>Interprétation sur la fréquentation :</b></p> <p>La fréquentation du site semble importante en été comme en hiver.</p>	2
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels, ...)</b>	manque de panneau de présentation du site de vol libre.	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	

<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>	<p>Décollages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-du Cuchon : manche à air + biroute + balise FFVL</li> <li>-de l'intermédiaire : biroute</li> <li>-de l'Antenne : biroute</li> </ul> <p>Atterrissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de Libouse : présence d'un manche à air</li> </ul>	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	<p>Pour les décollages : depuis le Faix : sentier d'accès. L'accès à l'antenne « Petit Cuchon » est peu carrossable.</p> <p>Pour les atterrissages : site (non officiel) en bord de route.</p>	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Aire de décollage enherbée adaptée à la pratique (notamment pour les débutants)	
<b>Difficultés</b>	Les décollages herbeux sont très appropriés aux débutants	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	/	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>		

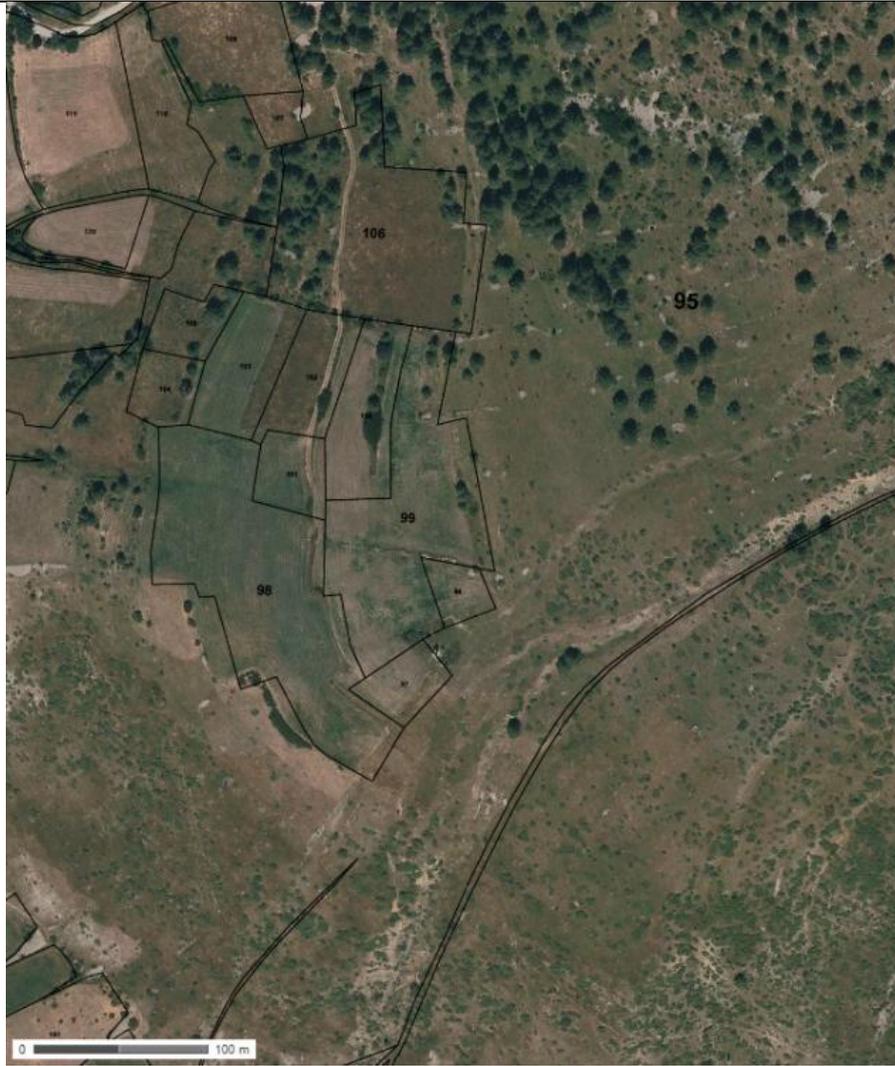
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	/	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	/	
<b>Statut réglementaire</b>	<p>A proximité :</p> <p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-180</b></p> <p>Plateau et zones humides du champ du Serre et des Tresserres</p> <p>Faune : Quatorze espèces animales patrimoniales, dont deux sont déterminantes</p> <p>Flore : Quatre espèces végétales déterminantes, dont une est protégée au niveau national : la Laïche de Buxbaum</p> <p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-181</b></p> <p>Vallon du torrent d'Ancelle et zones humides à l'ouest du château d'Ancelle</p>	

	Faune : Treize espèces animales patrimoniales, dont trois sont déterminantes Flore : Quatre espèces végétales remarquables	
<b>Observations</b>	Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins Possibilité que le site soit en aire d'adhésion fin juin (consultation des communes sur leur adhésion à la charte du PNE)	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT :</b> La fréquentation du site semble importante en été comme en hiver, le site est praticable toute l'année et accessible depuis les remontées mécaniques en hiver.	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE :</b> Aucun impact sur l'environnement n'est connu.	
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT :</b> Des prestataires de vol libre utilisent ce site, une école de parapente à proximité	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>FORT</b> Le site du Cuchon est un site très nature, qui offre la possibilité de réaliser différents types de vols. le vol libre est une activité développée dans le Champsaur. Cette activité contribue à l'image du territoire.	<b>6</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	N°478 et 94 (décollage) - Décollage depuis le sommet du Cuchon : ND (Naturelle à protéger)	



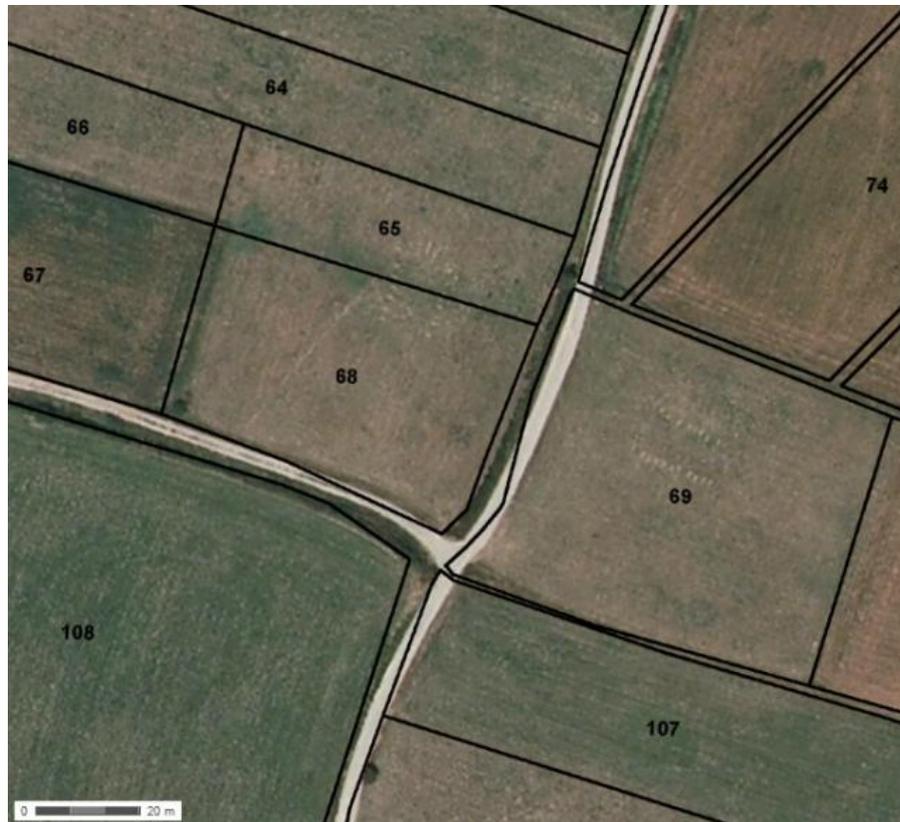
Décollage et atterrissage les Antennes :



Parcelles N°23 (zone d'atterrissage de Libouse) : NCs (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole)



Zone d'atterrissage non officielle dans la plaine d'Ancelle :



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<b>Préconisations</b>	<p><b>Information/sécurité :</b></p> <p>Installer un panneau FFVL de présentation du site (données sportives et sécuritaires) : Rappeler les règles de décollage et d'atterrissage puisque le site a vocation à accueillir les deux fonctions</p> <p><b>Information/Sensibilisation :</b> mettre en place un panneau de sensibilisation au contexte environnemental</p>	
<b>Observations particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très bon site pour les départs en cross (notamment vers Grenoble)</li> <li>• Excellent site à soaring notamment lorsqu'un vent de secteur Sud, Sud-Ouest est annoncé</li> <li>• Site qui ne fonctionne que par tendance Sud et Sud-ouest. Ne jamais voler jamais en Nord.</li> </ul> <p>Un atterrissage officieux en versant SO sur le plateau d'Ancelles mais est en terrain privé, il faudrait solliciter l'accord du propriétaire pour y implanter un panneau d'information et des recommandations de respect du site privé ainsi qu'aménager un signalement de l'accès</p> <p>Communauté de communes du Haut-Champsaur</p> <p>Compétence obligatoire :</p> <p>-Aménagement de l'espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'étude d'intérêt communautaire :</li> </ul> <p>Les études portent sur la réalisation des schémas d'équipement ou d'aménagements sportifs dont la vocation relève à la fois du développement touristique et de la pratique sportive locale, dans les domaines :</p> <p>Parapente</p>	

**Information/Sensibilisation :**

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		21
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

## Les Richards

<b>Code du site :</b> VL-02-CV	<b>SITE DE VOL LIBRE DES RICHARDS</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	---------------------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	<p>Activité principale : Parapente</p> <p>Autres activités présentes à proximité du site de décollage : VTT et Randonnée pédestre</p>	
<b>Nom du site</b>	Site de décollage des Richards, Site d'atterrissage de Pont-du-Fossé	
<b>Ville / Territoire</b>	Saint-Jean-Saint-Nicolas / Champsaur-Valgaudemar	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	<p>Décollage :</p> <p>X= 956030</p> <p>Y= 6403329</p> <p>Atterrissage :</p>	

	X= 957237 Y= 6402064	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage : X= 6,231701 Y= 44,685058  Atterrissage : X= 6,246 Y= 44,67	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>		
<b>Accès</b>	Décollage : Le site des Richards et site de décollage parapente est indiqué depuis Point-du-Fossé Arrivé aux Richards prendre à gauche, il y a des indications plus loin Atterrissage : A la sortie du village de Pont-du-Fossé, prendre un chemin partant sur la droite. La zone d'atterrissage est au bout de ce chemin	<b>1</b>
<b>Stationnement</b>	Décollage : Possibilité de stationnement de 2-3 voitures maximum Atterrissage : Possibilité de stationnement	
<b>Difficultés d'accès</b>	Aucune	
<b>Fréquentation (<i>observée au moment de la visite, période de fréquentation</i>)</b>	<b>Fréquentation au moment de la visite du site : 08/08/2012 à 16h30</b> Personne <b>Interprétation de la fréquentation :</b> Site où les vols sont possibles en matinée (surtout pour les écoles) et en début d'après-midi pour la période estivale.	<b>2</b>
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>0</b>
<b>Panneaux (<i>explicatifs, directionnels,...</i>)</b>	Décollage : Panneau de la FFVL indiquant la zone d'atterrissage et donnant des conseils techniques pour le vol	
<b>Aire de pique-nique</b>	Non	
<b>Sanitaires</b>	Non	
<b>Poubelles</b>	Non	
<b>Autres</b>	/	
<b>Zone d'exercice</b>		

<b>Accès</b>	A côté du parking	
<b>Aménagements</b>	Décollage : Présence d'une manche à air L'herbe est tondue / le site est entretenu par le club local : les Ayasses. Le décollage est loué au propriétaire et pâturé par les brebis au printemps et à l'automne.	
<b>Equipements</b>	/	
<b>Difficultés</b>	Atterrissage : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'atterrissage n'est pas très grand et se trouve sous le vent des arbres. Cet atterrissage devient dangereux lorsque la brise est forte. Il est possible de poser sur le chemin qui longe un champ interdit aux parapentistes</li> <li>Il faut rester vigilant aux lignes électriques à proximité de l'atterrissage</li> </ul>	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	/	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	Faire attention à ne pas poser dans le champ qui borde l'atterrissage. Le propriétaire refuse de voir des parapentes s'y poser.	

<b>PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	Aire de faucon pèlerin sous le Palastre et aire d'aigle au rocher du Cair	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Dérangement de la faune	
<b>Statut réglementaire</b>	Aucun	
<b>Observations</b>	Aire optimale d'adhésion au Parc National des Ecrins Possibilité que le site soit en aire d'adhésion fin juin (consultation des communes sur leur adhésion à la charte du PNE)	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT :</b> Respecter les consignes concernant l'atterrissage, car des problèmes existent entre les pratiquants et un propriétaire foncier limitrophe de la zone d'atterrissage, attention à ne pas aggraver ces problèmes. Site labellisé FFVL Un club local est très présent dans l'entretien et la gestion du site Le site de cross du département	<b>6</b>

<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>MOYEN :</b> Aire du faucon pèlerin, site situé en bordure du PNE	*
<b>Enjeux économiques</b>	<b>FORT :</b> 3 écoles et un club fréquentent régulièrement le site des Richards	6
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>FORT :</b> Plusieurs sites de vol libre dans le Haut-Champsaur, cette activité est importante pour l'économie et l'image touristique du territoire.	6
<b>Maîtrise foncière</b>	<p>Décollage : Parcelle N°995 - A (Agricole)</p>  <p>Atterrissage : parcelle N°197 - N (Naturelle) – décollage parcelle 1127</p>	



PRECONISATIONS ET OBSERVATIONS	
<b>Préconisations</b>	/
<b>Observations particulières</b>	<p>Site très particulier, c'est Le site de départ de cross en direction de Grenoble ; un site « de performance »</p> <p>Site qui fonctionne bien en hiver.</p> <p>Communauté de communes du Haut-Champsaur</p> <p>Compétence obligatoire :</p> <p>-Aménagement de l'espace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'étude d'intérêt communautaire :</li> </ul> <p>Les études portent sur la réalisation des schémas d'équipement ou d'aménagements sportifs dont la vocation relève à la fois du développement touristique et de la pratique sportive locale, dans les domaines :</p> <p>Parapente</p>

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		21
<b>Indicateurs de risque</b>	*	1

## Gapençais

### Chorges

<b>Code du site :</b> VL-09-GA	<b>VOL LIBRE CHORGES</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	--------------------------	-------------------



<b>Activité</b>	vol libre	
<b>Labellisation</b>	Site non labellisé par la FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Chorges Gapençais	
<b>Carte de l'ESI</b>	<p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Site de décollage et atterrissage de parapente</li> </ul> <p><b>Autres décollages possibles</b></p>	
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage : X=960468 Y=6392476  Atterrissage : X= 959386 Y= 6388567	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage : X=6,282	

	Y=44,583 Atterrissage : X= 6,266 Y= 44,548	
--	---	--

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<b>Accès</b>	Pour le décollage : D69 puis piste jusqu'à l'aire de décollage (route signalée en direction du col de la Gardette). Pour l'atterrissage : N94, puis à Charges : route vers le stade.	1
<b>Stationnement</b>	Stationnement en bord de chemin pour le décollage Stationnement au niveau du parking du stade pour l'atterrissage.	
<b>Difficultés d'accès</b>	/	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Fréquentation observée au moment de la visite (06/08/2012 aux alentours de 9h30) :</b> Aucune voiture ni aucun pratiquant <b>Interprétation sur la fréquentation :</b> Au moment de la visite, le temps était peut être la raison de l'absence de pratiquant. Le site est bien fréquenté le reste du temps.	3
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	/	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>	/	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Décollages : Accès direct depuis les aires de stationnement	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Présence de manches à air au décollage et à l'atterrissage	
<b>Difficultés</b>	/	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Présence d'une ligne à haute tension, ce qui peut représenter un danger (notamment pour les écoles de vol libre) Problème pour l'aire d'atterrissage qui est situé en bordure de la route nationale et à proximité de la voie ferrée. Traversée de la route nationale pour l'atterrissage.	*

Comportement des usagers		
Remarques particulières concernant le comportement des usagers	/	

ENVIRONNEMENT		
Espèces/habitats à enjeux	/	
Impact potentiel ou avéré	/	
	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-185</b></p> <p>Forêt Domaniale du Sapet - Crêtes du Piolit - Les Parias - Pic de Chabrières et ses Oucanes - Lac de Saint-Apollinaire et ses abords</p> <p>Faune : Vingt cinq espèces animales patrimoniales, dont deux sont déterminantes</p> <p>Flore : Onze espèces végétales déterminantes, dont quatre sont protégées au niveau national</p> <p><b>Site Natura2000 FR9301509 (ZSC)</b></p> <p><b>Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope : Le Marais de Chorges à proximité</b></p>	
Observations	Le marais de Chorges, à proximité est un site présélectionné pour rejoindre le réseau ENS dans le cadre du Schéma ENS du Département.	

ENJEUX		
Enjeux sociaux	<b>FORT :</b> le site est bien fréquenté.	<b>6</b>
Enjeux environnementaux	<b>FAIBLE :</b> Aucun enjeu n'a été identifié	
Enjeux économiques	<b>MOYEN :</b> Pas d'activité économique sur le site. Site fréquenté par des prestataires	<b>3</b>
Enjeux territoriaux	<b>FORT :</b> Le site est important pour la pratique du parapente dans le Gapençais.	<b>6</b>
Maîtrise foncière	Parcelles N° 8 (aire de décollage) - Nn (Naturelle à protéger en raison des intérêts paysagers et écologiques)	



Parcelles N° 137, 59, 60 (atterrissage) - Ap (Agricole à protéger en raison de la richesse des terres)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<b>Préconisations</b>	Envisager le déplacement de l'aire d'atterrissage, voir avec le club et la commune pour un autre atterrissage	
<b>Observations particulières</b>	Le maire aimerait déplacer l'atterrissage vers le nord-est du site actuel	

<b>ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS</b>		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		19
<b>Indicateurs de risque</b>	*	1

## La Batie-Neuve

<b>Code du site :</b> VL-12-Ga	<b>VOL LIBRE LA BATIE-NEUVE</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	---------------------------------	-------------------

--

<b>Activité</b>	Vol Libre	
<b>Labellisation</b>	Site labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	La Bâtie-Neuve / Gapençais	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage X= 956781 Y= 6392423  Atterrissage X= 954990 Y= 6388752	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage X= 6,236 Y= 44,584  Atterrissage X= 6,211 Y= 44,551	

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<b>Accès</b>	Décollage : Depuis Chorges, D614 direction Les Carles, Belvédère de Serre-Ponçon Deux chemins pour y accéder (en piste de bonne qualité ; carrossable en véhicule de tourisme mais doit être préservée dans cet état) Atterrissage : entre Chorges et la Bâtie-neuve, suivre la D 942. Terrain situé à l'intersection du lieu dit Les Michelin.	1
<b>Stationnement</b>	Stationnement sur une surlargeur de route (4 véhicules)	2
<b>Difficultés d'accès</b>	Piste forestière (non déneigée l'hiver)	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Interprétation sur la fréquentation :</b> fréquenté par les pilotes d'un niveau technique important désireux de faire un vol de durée / le site intéresse quelques deltistes (présence d'un tremplin)	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>3</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels, ...)</b>	Panneaux de la FFVL	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	Oui	
<b>Autres</b>	Banc, table d'orientation	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Pour le décollage : au niveau de l'aire de stationnement	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Ancien tremplin de deltaplane	
<b>Difficultés</b>	Décollage de petite taille, table d'orientation problématique pour se reposer au décollage, brise soutenue dans la journée. Des difficultés techniques dues à la configuration topographique du site : le pilote est obligé de préparer sa voile dans une pente très abrupte, ce qui peut poser des problèmes pour poser/étaler sa voile (l'aire de décollage a été remodelée en début d'été 2013 : la pente a été adoucie), le site est réservé aux pilotes confirmés. Atterrissage : plusieurs atterrissages possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atterrissage officiel route de l'Avance, mais est peu utilisé</li> <li>• Atterrissage du site de Chorges (lorsqu'il y a du vent, cela permet de faire un col assez long)</li> <li>• Au pied du site (cf. carto)</li> <li>• Dans le champ à droite du décollage (mais c'est très dangereux)</li> </ul>	

<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Au décollage, brise pouvant être très forte durant l'après midi. Le décollage est potentiellement dangereux (car difficile) car il faut préparer sa voile dans une pente assez abrupte	*
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	Aire de circaète	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Dérangement potentiel de plusieurs espèces de rapaces nicheuses signalées dans la ZNIEFF	
<b>Statut réglementaire</b>	<b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-100-185</b> Forêt Domaniale du Sapet - Crêtes du Piolit - Les Parias - Pic de Chabrières et ses Oucanes - Lac de Saint-Apollinaire et ses abords  Faune : Vingt cinq espèces animales patrimoniales, dont deux sont déterminantes Flore : Onze espèces végétales déterminantes, dont quatre sont protégées au niveau national  <b>Site Natura 2000 FR9301509 Piolit - Pic de Chabrières ZSC</b>	
<b>Observations</b>	/	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>MOYEN</b> : site fréquenté par les bon pilotes du Gapençais, Embrunais / Site fréquenté par les deltistes	<b>3</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>MOYEN</b> : dérangement potentiel de plusieurs espèces de rapaces nichés dans la ZNIEFF	*
<b>Enjeux économiques</b>	<b>MOYEN</b> : le site est peu emprunté par les écoles de vol locales, car le décollage est un peu délicat	<b>3</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN</b> : Un des seuls sites emprunté par les deltistes dans le Gapençais , site superbe et à proximité de Gap mais assez méconnu par les pratiquants extérieurs au territoire	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	Parcelle N°8 (décollage et stationnement) - N (Naturelle)	



Parcelles N°1586 (atterrissage) et 8 (décollage)

A (Agricole)



Parcelles N° 137, 60 (atterrissage de Chorges)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<b>Préconisations</b>	<b>Accueil et stationnement/sécurité</b> : Requalification de la pente de décollage afin de la rendre plus plane	
<b>Observations particulières</b>	Site orienté ouest, intéressant pour les vols du soir. Site réservé aux pilotes confirmés	

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		20
<b>Indicateurs de risque</b>	*	2

## Croupe de Charance

<b>Code du site :</b> VL-16-GA	<b>VOL LIBRE CROUPE DE CHARANCE</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	-------------------------------------	-------------------

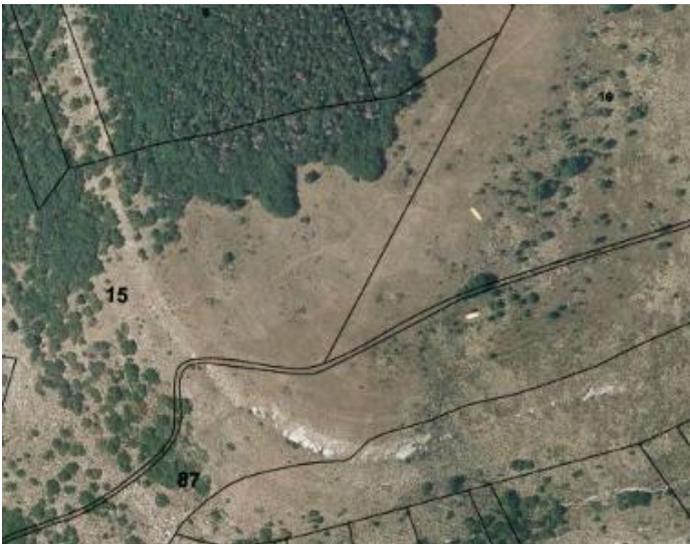
--	--

<b>Activité</b>	Vol libre	
<b>Labellisation</b>	Site non labellisé par la FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Gap (décollage), la Roche des Arnauds (atterrissage) / Gapençais	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage X= 939714 Y= 6389996  Atterrissage X= 938586 Y= 6389676	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage X= 6,02 Y= 44,568  Atterrissage X= 6,005 Y= 44,565	

<b>CONSTAT DE L'EXISTANT</b>	
------------------------------	--

<b>Accès Ecomobilité</b>	Décollage : Depuis Gap, D994 direction l'atterrissage de Rabou, une fois garé, un sentier de randonnée pédestre permet d'accéder au décollage en 45 mn environ. Site accessible à pied	1 5
<b>Stationnement</b>	Stationnement au niveau de l'atterrissage / <i>des problématiques pour le stationnement</i>	
<b>Difficultés d'accès</b>	Aucune, mais le site est accessible seulement à pied	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Interprétation sur la fréquentation :</b> Fréquentation importante de la part des clubs du gapençais , veynois	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels, ...)</b>		
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>		
<b>Autres</b>		
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Pour le décollage : 45mn de marche sur un sentier depuis l'atterrissage Pour l'atterrissage : à proximité directe du parking	
<b>Aménagements / Equipements</b>	Manches à air à l'atterrissage	
<b>Difficultés</b>	Atterrissage technique en régime de brise	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Vent du Nord peut être délicat /Le site est très appréciable pour les vents de tendance sud ou en régime de brise (ne tolère pas ou peu les vents de nord)	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	Grands rapaces	

<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Dérangement potentiel de plusieurs espèces de rapaces nicheuses signalées dans la ZNIEFF	
<b>Statut réglementaire</b>	<p><b>ZNIEFF terrestre Type I : code 05-123-177</b></p> <p>Dévès de Rabou - adret et crêtes de la montagne de Charance - Domaine de Charance - versants sud-est des crêtes de Charance au pic de Gleize</p> <p>Faune : Vingt cinq espèces animales patrimoniales, dont quatre sont déterminantes</p> <p>Flore : Dix-sept espèces végétales déterminantes, dont cinq sont protégées au niveau national</p> <p><b>Site Natura 2000 FR9301511Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur</b></p>	
<b>Observations</b>	/	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>MOYEN</b> : Site nature, pratiqué par les clubs et pilotes autonomes du Gapençais, Veynois.	<b>3</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<b>FAIBLE</b> : Aucun impact avéré	<b>0</b>
<b>Enjeux économiques</b>	<b>MOYEN</b> : pas d'école de parapente associée à ce site, le fait d'accéder au décollage à pied ne favorise pas d'activité économique	<b>3</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<b>MOYEN</b> : l'un des sites les plus remarquables dans le gapençais	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	<p>Parcelles N° 15, 16 et 87 (décollage) - ND1 (Naturelle à protéger)</p> 	

Parcelle N°186, 175, 242 (atterrissage et stationnement) - A (Agricole)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS		
<b>Préconisations</b>	Sensibilisations autour de l'aspect environnement de ce site (accès à pied) = communication et promotion du site	
<b>Observations particulières</b>	Site non officiel pour le moment, non labellisé ; voire avec le club local si il y a une volonté d'officialiser le site	

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		20
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

# Pays du Buëch

## la Longeagne

<b>Code du site :</b> VL-10-PB	<b>SITE DE VOL LIBRE DELTAPLANE ET PARAPENTE DE LA LONGEAGNE</b>	<b>INDICATEUR</b>
-----------------------------------	--	-------------------



<b>Activité</b>	Activité principale : Vol libre : deltaplane et parapente	
<b>Nom du site</b>	La Longeagne	
<b>Labellisation</b>	Site labellisé FFVL	
<b>Ville / Territoire</b>	Aspres sur Buëch / Pays du Buëch	
<b>Carte de l'ESI</b>		
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage (Sud-Est) X= 917994 Y= 6386201  Atterrissage Chevalet X= 917622 Y= 6386201	
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage : X=5,74389054955 Y=44,5398879274	

	Atterrissage : X=05.7385 Y=44.5204	
--	--	--

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<b>Accès</b>	Décollage : Depuis Aspres sur Buëch, suivre la D 1075, à la Faurie, suivre les panneaux d'indication du site.  Atterrissage : depuis Aspres sur Buëch suivre les panneaux indiquant l'aérodrome du Chevalet.	1
<b>Stationnement</b>	Atterrissage : grand parking goudronné permettant le stationnement d'une cinquantaine de véhicules	2 3
<b>Difficultés d'accès</b>	Aucunes, mais navette assez longue entre le décollage et l'atterrissage	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<b>Interprétation de la fréquentation :</b>  Le site est très fréquenté lors de bonnes conditions météorologiques	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		5
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	Atterrissage : Panneaux de l'école de parapente, panneau de présentation du site.	
<b>Aire de pique-nique</b>	A proximité de l'atterrissage, bancs et tables	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	Atterrissage : Autour du parking, poubelles fixes	
<b>Autres</b>	Atterrissage : Service de restauration, local de l'école de vol libre « Ressources parapente »	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Depuis l'aire de stationnement	
<b>Aménagements</b>	Deux manches à air, cible matérialisée au sol	
<b>Equipements</b>		
<b>Difficultés</b>	Variable selon l'aérologie	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Cohabitation avec les activités aéronautique motorisées	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	Site essentiellement fréquenté par les deltistes	

PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES		
Espèces/habitats à enjeux	/	
Impact potentiel ou avéré	/	
Statut règlementaire	<p><b>ZIEFF terrestre type 1 : code 05-127-198</b></p> <p>Bois de la Longeanne et de Saint-Apôtre - col de Marjariès</p> <p>Faune : Deux espèces animales patrimoniales remarquables            Flore : Deux espèces végétales déterminantes : la Violette des Pyrénées et le Cytise de Sauze</p> <p><b>Site Natura2000 FR9301511 (ZSC) à proximité</b></p>	
Observations		

ENJEUX		
Enjeux sociaux	<b>FORT</b> : Fréquentation importante, notamment par les deltistes	<b>6</b>
Enjeux environnementaux	<b>FAIBLE</b> : Aucun impact avéré	
Enjeux économiques	<b>FORT</b> : Présence d'un bar/restaurant ainsi que de prestataires de vol libre	<b>6</b>
Enjeux territoriaux	<b>FORT</b> : Site renommé du territoire	<b>6</b>
Maîtrise foncière	<p>Décollage : Parcelles N° 1 (décollage Sud-est), 4, 374 et 391 : ND (Naturelle à protéger)</p>  <p>Atterrissage : Parcelles N° 433 (atterrissage aérodrome) et 279 - NC (Naturelle à vocation de protection de l'économie agricole)</p>	



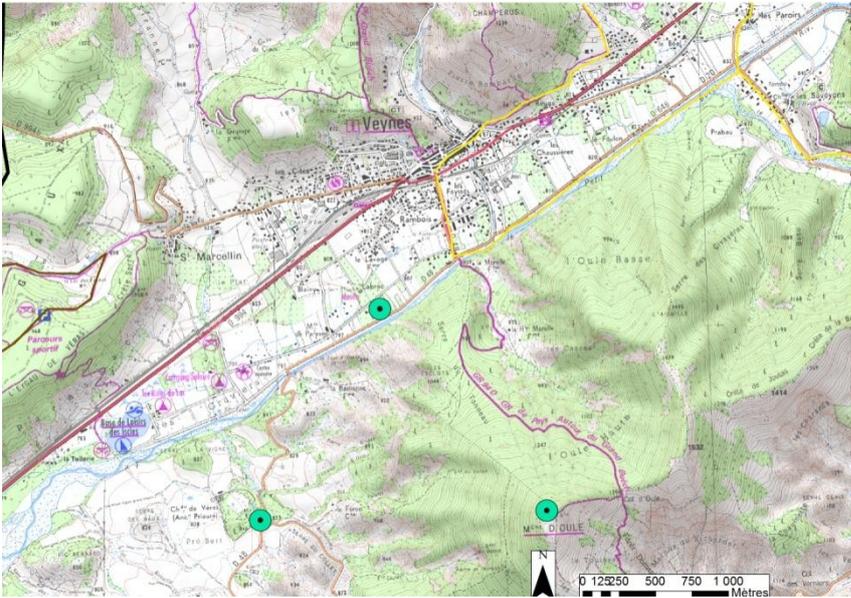
PRECONISATIONS ET OBSERVATIONS	
Préconisations	
Observations particulières	<p>Site sensible au vent du nord ce qui rend la pratique délicate pour les parapentistes</p> <p>Site intéressant mais qui présente une rotation assez longue entre l'aire de décollage et l'atterrissage sur l'aérodrome (45 minutes de navette)</p> <p><u>Communauté de communes du Haut-Buëch</u></p> <p>Compétence optionnelle :</p> <p>-Développement et aménagement sportif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion des équipements sportifs, d'accès libre, création et gestion de nouveaux équipements sportifs, d'accès libre, relevant des activités de pleine nature</li> </ul>

ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
Indicateurs sociaux et économiques		34
Indicateurs de risque	*	0

## La montagne d'Oule

<b>Code du site :</b> VL-11-PB	<b>LA MONTAGNE D'OULE</b>
-----------------------------------	---------------------------



<b>Activité</b>	Activité principale : Vol libre (parapente)
<b>Nom du site</b>	Montagne d'Oule
<b>Labellisation</b>	Site non labellisé par la FFLV
<b>Ville / Territoire</b>	Oze / Pays du Buëch
<b>Carte de l'ESI</b>	
<b>Coordonnées Lambert 93</b>	Décollage : X=925061 Y=6383285  Atterrissage : X= 923184 Y= 6383101
<b>Coordonnées GPS</b>	Décollage : X=5,832 Y= 44,512

	Atterrissage : X=5,83207845131 Y=44,5123053954	
--	--	--

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<b>Accès</b>	Décollage : L'accès au décollage se fait à pied, il faut compter environ 2h de marche. De Veynes, prendre la direction d'Oze, garer son véhicule en bordure de la route qui longe le Buëch (présence d'aires de repos). Suivre à pied le GR 94 D jusqu'au pic d'Oule, le décollage est situé 50 m en aval du pic.  Atterrissage : depuis Veynes suivre la route D 48, jusqu'à l'intersection avec la D49 ; stationnement et aire d'atterrissage à cette intersection.  L'atterrissage est situé à proximité de la gare de Veynes-Dévoluy	1  2
<b>Stationnement</b>	Atterrissage : Stationnement en bord de route, petite aire non signalées d'une capacité de 5 véhicules	
<b>Difficultés d'accès</b>	.Aucune indication	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>		2
<b>Zone fonctionnelle</b>		
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	/	
<b>Aire de pique-nique</b>	/	
<b>Sanitaires</b>	/	
<b>Poubelles</b>	/	
<b>Autres</b>	Il n'y a pas d'atterrissage officiel	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Depuis l'aire de stationnement	
<b>Aménagements</b>	Aucune manche à air	
<b>Equipements</b>	/	
<b>Difficultés</b>	Variable selon l'aérogologie  Le décollage est technique et ne permet pas de reposer au décollage. Il est court et raide.	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Risque de dégradation si le champ est cultivé, accords établis entre propriétaire et pratiquants. Route départementale à proximité de la zone d'atterrissage.	
<b>Comportement des usagers</b>		

Remarques particulières concernant le comportement des usagers	/	
--	---	--

PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES		
Espèces/habitats à enjeux	/	
Impact potentiel ou avéré	Aucun	
Statut réglementaire	Aucun	
Observations		

ENJEUX		
Enjeux sociaux	<b>FAIBLE</b> : le site est peu fréquenté, c'est un site « sauvage » du à son accès relativement long et à la difficulté de son décollage	<b>0</b>
Enjeux environnementaux	<b>FAIBLE</b> : Aucun impact avéré	
Enjeux économiques	<b>FAIBLE</b> : Pas de prestataires associés à ce site de pratique, par contre des commerces et prestataires d'activités de loisirs autour du Plan d'eau de Veynes	<b>0</b>
Enjeux territoriaux	<b>MOYEN</b> : le Buech et le Gapençais sont reconnus pour leurs sites de vol libre	<b>3</b>
Maîtrise foncière	Décollage : parcelle 114 N (Naturelle)	



Atterrissage : Parcelles N° 33, 34, 36 - N (Naturelle)



**PRECONISATIONS ET OBSERVATIONS**

**Préconisations**

--	--

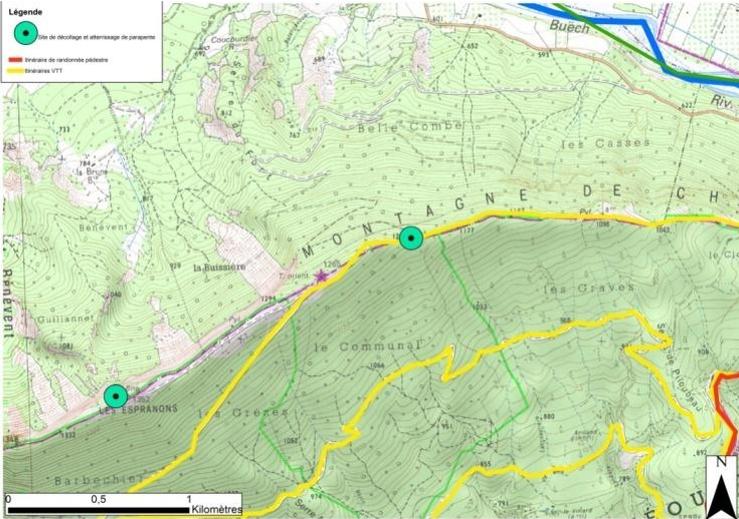
<b>Observations particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de cross en direction de Bure ou de Céüse</li> <li>• Thermiques très généreux en début d'après-midi</li> </ul> <p>Site relativement confidentiel</p>
-----------------------------------	---

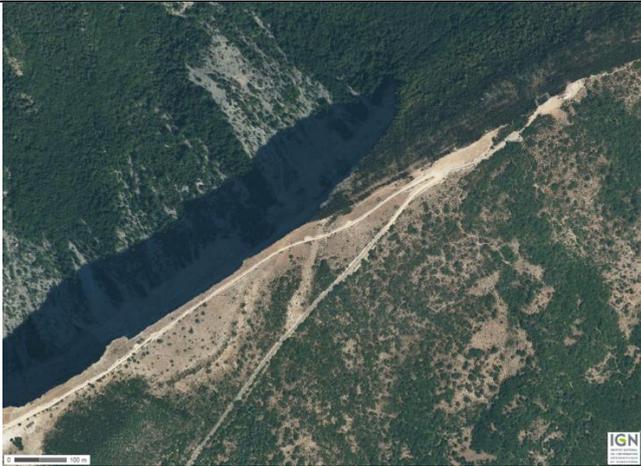
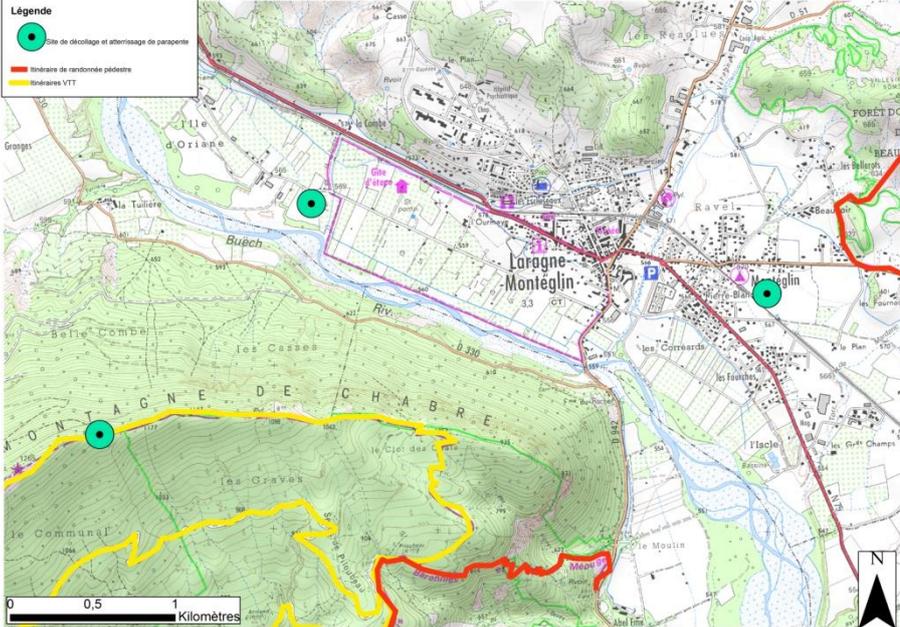
ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		8
<b>Indicateurs de risque</b>	*	0

## Montagne de Chabre

<b>Code du site :</b> VL-13-PB	<b>MONTAGNE DE CHABRE/DECOLLAGES SUD ET NORD</b>	<b>INDICA TEUR</b>
-----------------------------------	--	------------------------



<b>Activité</b>	<p>Activité principale : Vol Libre – Deltaplane et Parapente</p> <p>Autres activités : VTT, Randonnée Pédestre, Escalade, Cyclotourisme</p>
<b>Ville / Territoire</b>	Chateaufort de Chabre, Ribiers, Barret sur Méouge, Laragne-Montéglin
<b>Carte de l'ESI</b>	<p>Décollage :</p> 

	 <p>Atterrissage :</p> <p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Site de décollage et atterrissage de parapente</li> <li> Sentiers de randonnée pédestre</li> <li> Sentiers VTT</li> </ul> 	
<b>Coordonnées</b>	<p>Déco Nord X=920387 Y=6359281</p> <p>Déco Sud X=922022 Y=6360165</p> <p>Atterrissage : X=923309 Y=6361158</p>	
<b>Coordonnées GPS</b>	<p>Déco Nord X=5,762747 Y=44,2978505292</p> <p>Déco Sud X=5,783622 Y=44,3052847747</p> <p>Atterrissage : X=5,800371 Y=44,3175997315</p>	

CONSTAT DE L'EXISTANT		
<b>Accès</b>	<p>Navettes du Camping tout l'été et de l'Office de Tourisme juillet/août</p> <p><u>Atterrissages :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Laragne Nord : Bien fléchée dans Laragne, près du Buech</li> <li>2. Laragne Camping : Fléchée dans Laragne, sortie Le Poët, Upaix</li> <li>3. Chabre Sud : Fléchée de la route à la montée Chabre</li> <li>4. Chabre Secours (parapente) : A côté de la route de la montée de Chabre</li> </ol> <p><u>Décollages :</u></p> <p>Depuis Laragne, prendre la direction des Gorges de la Méouge. A l'entrée des Gorges, prendre à droite direction Site de la Montagne de Chabre (12 km de montée) pour accéder à la cime de Chabre.</p> <p>Tout le long de la montée, les différents décollages sont indiqués.</p> <p>Une navette permet d'accéder au sommet de Chabre en juillet et août – départ et inscriptions à l'Office de Tourisme à Laragne (navette pour les randonneurs, parapentistes, mais ne permet pas de transporter un deltaplane).</p>	1 5
<b>Stationnement</b>	<p><u>Au décollages :</u></p> <p>Décollages Nord : Possible pour 20 voitures au bord de la route de montée, près du virage. Plus 6-8 plus près du décollage nord principale.</p> <p>Décollages Sud : Possible pour 25 voitures au bord de la route (seulement d'un côté)</p> <p><u>Aux Atterrissages :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Grand parking sur gravier</li> <li>2. Parking à Montéglin</li> </ol>	2 3
<b>Difficultés d'accès</b>	<p>Aucune difficulté d'accès car la route est goudronnée sur la totalité de la montée et permet d'accéder facilement aux décollages.</p> <p>Chemin forestier pour les derniers 500m jusqu'au sommet du décollage sud.</p> <p>Transfert relativement longue entre le décollage et les atterrissages à Laragne, car 12 kms de montée.</p>	
<b>Fréquentation (observée au moment de la visite, période de fréquentation)</b>	<p><b>Interprétation de la fréquentation :</b></p> <p>Site avec une réputation internationale pour delta et parapente. Fréquentation importante pendant l'été (mai au septembre) pendant les heures de vol (10h à 16h).</p> <p>Plusieurs compétitions internationales chaque année avec 80 à 120 pilotes, parapente et delta</p> <p>L'aire d'atterrissage à Montéglin est bien utilisée par les pilotes.</p>	5
<b>Zone fonctionnelle</b>		<b>5</b>
<b>Panneaux (explicatifs, directionnels,...)</b>	<p>Décollage Nord : Panneau d'avertissement posé par EDF</p> <p>Décollage Sud : Panneau officiel de la FFVL</p> <p>Atterrissage Montéglin : Panneau officiel de la FFVL</p>	
<b>Aire de pique-nique</b>	<p>Décollage : 2 tables de pique-nique</p> <p>Dans les villages environnants : autres tables de pique-niques et commerces de proximité</p>	

<b>Sanitaires</b>	Toilettes sèches au sommet de Chabre et dans les Gorges de la Méouge.	
<b>Poubelles</b>	Pas de poubelle au sommet de Chabre. Présence de containers à l'embranchement de la route qui monte au décollage, dans les Gorges de la Méouge.	
<b>Autres</b>	Balise de la FFVL sur place, disponible par radio et internet Manches à air tout le long de la crête et dans les atterrissages Table d'orientation touristique au virage vers décollage nord. Vue panoramique exceptionnelle.	
<b>Zone d'exercice</b>		
<b>Accès</b>	Pour le décollage sud : à 20 mètres du parking Pour le décollage nord : à une centaine de mètres du parking (mais possibilité de monter la voiture un peu plus haut).	
<b>Aménagements / Equipements</b>	<u>Décollage Nord:</u> Grand tapis de décollage afin d'éviter que les ailes se déchirent avec les buissons (espèce végétale protégée). Deux petits tremplins près de la table d'orientation. Décollage parapente (peu aménagé) : prudence, en cas de vent du nord (pas trop fort). <u>Décollages Sud :</u> 1. (sud en bas) Grand tapis de décollage côté parapente. Voie réservé au décollage de deltaplane biplace pour les handicapés. 2. (sud au sommet) Grand tremplin en bois, construit pour le Championnat du monde de delta en 2009.	
<b>Difficultés</b>	Souvent l'après-midi, le vent tourne à l'ouest, décollage impossible.	
<b>Sécurité / risques particuliers</b>	Décollage nord du sommet fortement déconseillé (dessus la falaise). Thermiques fort en plein été. Risque de tourbillons de poussière en cas de vent variable (nord et sud en alternance)	
<b>Comportement des usagers</b>		
<b>Remarques particulières concernant le comportement des usagers</b>	/	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Espèces/habitats à enjeux</b>	Chabre est une station de plante rare (qui ne se trouve que sur deux stations françaises) : « l'Agropyron cristatum ssp pectinatum » La station de cette plante est située en dessous de la zone de décollage. Aire de rapace à proximité de décollage.	
<b>Impact potentiel ou avéré</b>	Impact potentiel du piétinement lors du décollage des pilotes et des randonneurs	
<b>Statut réglementaire</b>	ZIEFF terrestre type 1 : Montagne de chabre code : 05-135-242	

	<p>Faune : 3 espèces animales patrimoniales, dont une déterminante.</p> <p>Flore : De nombreuses espèces végétales déterminantes dont certaines sont protégées au niveau national et européen.</p>	
<b>Observations</b>	A noter : les rapaces volent <b>avec</b> les deltistes et parapentistes.	

<b>ENJEUX</b>		
<b>Enjeux sociaux</b>	<b>FORT</b> : Fréquentation importante, notamment grâce à la présence de nombreux touristes étrangers	<b>6</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<p><b>MOYEN</b> :</p> <p>Dérangement potentiel de la faune et de la flore lors du décollage des parapentes et deltaplanes.</p> <p>Trafic raisonnable, les voitures roulent sur une route aménagée.</p>	<b>*</b>
<b>Enjeux économiques</b>	<p><b>FORT</b> : LES ENJEUX ECONOMIQUES SONT IMPORTANTS</p> <p>De nombreux pratiquants étrangers ou hors du département viennent en vacances sur le territoire pour pratiquer le vol libre et se logent chez les hébergeurs du territoire et consomment chez les commerçants locaux..</p> <p>Plusieurs prestataires de vol libre : 2 écoles et 2 clubs de delta et parapente, baptême de delta et parapente, aussi pour les handicapés.</p> <p>Ce site international de Vol libre attire des pratiquants en avant et arrière saison ce qui permet d'allonger la saison estivale.</p> <p>D'où l'importance du vol libre (delta et parapente) pour l'économie locale.</p>	<b>6</b>
<b>Enjeux territoriaux</b>	<p><b>FORT</b> :</p> <p>Le site de Laragne-Chabre est un site mondialement connu et fréquenté grâce à une aérologie exceptionnelle. Ainsi de nombreux championnats nationaux et internationaux y sont chaque année organisés. Le Championnat du monde de delta s'y est même déroulé en 2009.</p> <p>Chaque année, Chabre Open, grande compétition internationale de parapente, accueille 120 pilotes venus du monde entier durant plus de 10 jours.</p>	<b>3</b>
<b>Maîtrise foncière</b>	<p>Parcelles N° 15 à 41 (décollage Nord) et 236 (déco Sud)</p> 	

Parcelle N°700 (atterrissage ouest)



Parcelle N° 34, 35, 143, 144, 1267 (atterrissage camping)



PRECONISATION ET OBSERVATIONS	
<b>Préconisations</b>	Améliorer l'accès au décollage sud
<b>Observations particulières</b>	<p>Site sensible au vent du nord, ce qui rend la pratique délicate pour les parapentistes et le développement d'écoles.</p> <p>A noter : prudence recommandée pour les débutants par vents du Nord.</p> <p>Gestionnaire officiel du site : Communauté de Communes de Ribiers- Val Méouge qui finance les aménagements, l'entretien, la promotion et l'animation du site et gère les conventions avec l'ONF et la FFVL.</p>

<b>ESTIMATION NOTATION/INDICATEURS</b>		
<b>Indicateurs sociaux et économiques</b>		36
<b>Indicateurs de risque</b>	*	1